



Ministère de la Gouvernance Territoriale,
du Développement, et de l'Aménagement
du Territoire

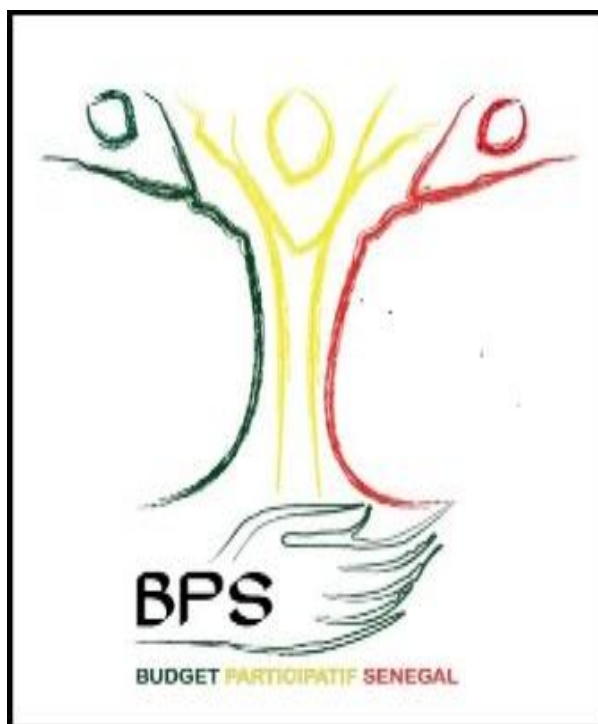


endaECOPOP



Projet de promotion de la participation citoyenne dans la planification,
budgétisation et gestion des affaires locales au Sénégal

PROJET BPS



RAPPORT DEUXIEME PHASE

Juin 2016 - Décembre 2017

Mars 2018

Sommaire

Sigles et abréviations

ADS	Association des Départements du Sénégal
AMS	Association des Maires du Sénégal
ARD	Agence Régional de Développement
BP	Budget Participatif
BPS	Budget Participatif Sénégal
CL	Collectivité Locale
CT	Collectivité Territoriale
DCL	Direction des collectivités locales
ECOPOP	Espaces de Co Production des Offres Populaires
ENDA TM	Environnement Développement et Actions dans le Tiers Monde
FPDL	Fondation Partenaires pour le Développement Local
GELD	Genre dans la Gouvernance Locale
LEL	Leadership Local
MGTDAT	Ministère de la Gouvernance Territoriale, du Développement et de l'Aménagement du territoire
ONU HABITAT	Programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains
ONU FEMME	Organisation des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation Femmes
OSIWA	Open Society Initiative for West Africa
OIDP	Observatoire Internationale de la Démocratie Participative
PNDL	Programme National de Développement Local
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
STD	Service Technique Déconcentré

RESUME EXECUTIF

Le Projet de promotion de la participation citoyenne à la planification, budgétisation et gestion des affaires locales au Sénégal (Projet BPS) est une initiative conjointe portée par Enda ECOPOP et le Programme National de Développement Local (PNDL) avec l'appui et le soutien du Programme Équité de Genre dans la Gouvernance Locale (GELD) et Open Society Initiative for West Africa (OSIWA). Ce projet est lancé au mois d'octobre 2015 pour une durée de 03 ans et couvre 105 collectivités territoriales et constitue la deuxième phase d'une première expérience tentée par Enda ECOPOP et le PNDL dans le cadre de la Convention établie entre ces deux institutions.

Le Projet BPS marque le renouvellement de l'engagement de l'État sénégalais envers le budget participatif dans un contexte marqué par la définition de grandes orientations nationales. Il s'inscrit dans le cadre de l'opérationnalisation de l'Acte 3 de la décentralisation et des orientations majeures définies par l'Etat dans différents documents de politiques nationales comme le PSE et des engagements internationaux auxquels le Sénégal a souscrit.

L'objectif global de ce projet est d'améliorer l'accès des populations aux infrastructures, équipements collectifs et services sociaux de base en promouvant la participation citoyenne à la planification, budgétisation, gestion et contrôle citoyen des affaires locales par la pratique du BP. En effet, le Projet BPS entend stimuler la participation citoyenne, améliorer l'accès à l'information sur les finances publiques et la situation d'exécution des projets et créer des cadres de concertation fonctionnels et durables.

Le projet articule son intervention autour de la recherche d'alternatives pour la promotion de la participation citoyenne pour une gestion transparente, efficace et efficiente des affaires publiques ainsi que la démocratie locale, la formation pour installer des capacités durables d'intervention et de coproduction des actions d'amélioration des conditions de vie et enfin de plaider pour changer qualitativement les politiques publiques.

La deuxième phase du projet BPS reste marquée par la promotion de l'approche participative avec la conduite d'activités phares comme *la sensibilisation et la mobilisation des acteurs locaux des 45 départements du Sénégal, le renforcement des capacités des acteurs et le développement institutionnel des collectivités locales, la promotion de la participation citoyenne pour le soutien aux politiques publiques par des réalisations concrètes dans les domaines des droits socioéconomiques et culturels dans les collectivités locales, la mise en place des Observatoires Locaux de Démocratie Participative pour la veille sur la qualité des processus, le suivi et l'évaluation des processus, la diffusion des enseignements et l'institutionnalisation des bonnes pratiques dans les politiques publiques.*

La poursuite des activités entre juin 2016 et décembre 2017 a permis d'enregistrer les résultats suivants :

- ✚ *la signature des conventions avec 50 Collectivités Territoriales bénéficiaires;*
- ✚ *la signature de la **Charte de la participation citoyenne et du droit à la cité**, sa traduction en langues nationales et vulgarisation ;*
- ✚ *la poursuite du renforcement des capacités d'intervention des acteurs, notamment la tenue de la **session de formation de formateurs aux Droits Humains et Citoyenneté** ;*
- ✚ *l'édition et la diffusion des supports didactiques : 07 guides et manuels de formation dont 03 guides sur les thèmes du budget participatif (genre, changement climatique, enfant et jeunes) et le Guide Méthodologique pour la mise en œuvre du Budget Participatif dans les collectivités territoriales, le manuel sur le Leadership Local , le guide de formation des*

accompagnateurs pour la prévention et la lutte contre la corruption dans les collectivités territoriales et les communautés, le manuel de formation sur les Droits Humains et la Citoyenneté, sont élaborés ;

- + la mesure de la performance des collectivités territoriales et l'amélioration de leur prestation** grâce au Système de Mesure de Performances des Collectivités Territoriales (SMP-CT) mis en place par MGLDAT à travers la DCL et le PNDL en vue d'instaurer la culture de performance comme leviers du développement territorial ;
- + la tenue de 99 foras, le vote et l'approbation des 99 documents budgétaires** des collectivités territoriales bénéficiaires du projet ; à ce titre le montant total de la convention libère par le PNDL pour le financement des projets stratégiques définis par les populations s'élève à **1.918.000.000 FCFA** et la contribution libérée par les **collectivités locales s'élève à 335.977.446 FCFA** ;
- + l'organisation de journées de dialogue et d'interpellation citoyenne autour de la gestion publique locale** dans 09 régions et 12 communes et un Conseil Départemental sur les quatorze régions du Sénégal. Ces journées ont polarisé environ 789 participants soit environ une moyenne de 60 participants par commune ;
- + la mise en place du Réseau Sénégalais des Collectivités Territoriales du Budget Participatif (RCT-BP)** avec la tenue de l'Assemblée général constitutive et l'élection du Bureau. Le RCT-BP polarise plus d'une centaine de CT au Sénégal ;
- + la mise en place de l'Observatoire national et des Observatoires locaux de la démocratie participative** devant assurer la veille sur la qualité des processus, le suivi des engagements et l'évaluation des processus participatifs ;
- + L'élaboration du rapport national d'évaluation indépendante sur la gouvernance participative**, rapport qui permet de montrer les initiatives pratiques de gouvernance participative au Sénégal et de clarifier les forces et limites, les perspectives et les défis par rapport au contexte sénégalais ;
- + la conception de l'outil YTAG et son application dans des CT tests pour la fiabilisation et la transparence dans la fiscalité locale,**
- + la poursuite de l'animation du site web www.budgetparticipatifsenegal.com ;**
- + la poursuite du processus de conception d'un film documentaire**, la collecte d'images, la réalisation et la diffusion d'un pré-film ;
- + le partage des enseignements** du Projet BPS à l'échelle internationale (Conférence OIAP et FUM) et dans la sous-région ouest africaine;

☞ **DIFFICULTES DANS LA MISE EN OEUVRE DU PROJET**

- **Déficit dans la mobilisation des ressources financières** pour assurer les activités prévues dans le volet soft (accompagnement limité);
- **Difficultés à mettre en exergue les principes du BP** dans certaines CT ;
- **Retards dans la mise en place des ressources budgétaires ;**
- **Retards dans la réalisation d'investissements** notamment pour ce qui concerne le financement des projets stratégiques définis par les populations ;
- **Non recrutement des volontaires du développement local.**

☞ **LEÇONS APPRISES**

- **Accroissement de l'intérêt des CT pour l'adoption du BP et élargissement des CT adoptant le BP,**

- **Volonté politique, autonomisation, et engagement** de certains élus à conduire le processus du BP avec ou sans l'accompagnement des partenaires ;
- **Le renforcement des capacités des autorités administratives** sur les concepts et outils du processus d'élaboration et de mise en œuvre du budget participatif permet une **appropriation effective et un accompagnement efficace du projet** ;
- **La nécessité du respect strict des principes du BP** permet d'éviter une volatilité de la démarche ;
- **Le renforcement des capacités des facilitateurs du BP pour promouvoir davantage le leadership des élus et acteurs locaux** ;
- **La mise à la disposition des décideurs, acteurs et membres de la communauté, de supports didactiques, d'outils et supports de communication pour promouvoir la démocratie locale et la participation citoyenne** ;
- **Meilleure appropriation des principes et valeurs de participation, redevabilité, engagement** (journées de dialogue et d'interpellation citoyenne autour de la gestion publique, réseau des CT, observatoires locaux) ;
- **Le retard dans la mise à disposition des ressources financières renvoi à la nécessité d'avoir une approche différenciée dans la gestion du guichet BP.**

☞ **PERSPECTIVES D'INTERVENTION DU PROJET BPS**

- **l'organisation de la cérémonie de distinction des meilleures pratiques de gouvernance participative locale**;
- **la poursuite de l'accompagnement des ARD et appropriation de la démarche de mise en œuvre de l'approche BP (foras, vote des budgets, exécution des projets stratégiques) dans les CT** ;
- **la diffusion et vulgarisation de la charte de la participation citoyenne et du droit à la cité** par la mise en œuvre d'actions comme le théâtre forum, slam, rap, les prêches religieux, etc. ;
- **la poursuite de l'organisation de journées de dialogue et d'interpellation citoyenne autour de la gestion publique locale pour la mise en place des mécanismes de redevabilité de suivi régulier des engagements dans les CL d'intervention** ;
- **la poursuite en mise en place des Observatoires de Démocratie Participative et le renforcement des capacités des membres pour le suivi budgétaire, le suivi des engagements et l'évaluation des processus participatifs** ;
- **La poursuite de la mise en œuvre des investissements et l'accompagnement les CT à mobiliser les ressources pour le financement des projets prioritaires** ;
- **l'évaluation du processus d'exécution de la 2^{ème} phase du projet** ;
- **l'organisation d'une journée de dialogue politique entre Etat et Collectivités territoriales**;
- **la capitalisation, la diffusion des enseignements et le plaidoyer pour l'institutionnalisation des bonnes pratiques dans les politiques publiques.**

VOLET I : ASSURER L'APPROPRIATION DES PRINCIPES DE PARTICIPATION CITOYENNE ET LA MOBILISATION AUTOUR DU PROJET

❖ ELABORATION, PARTAGE ET VALIDATION TECHNIQUE DE LA CHARTE DE LA PARTICIPATION CITOYENNE ET DU DROIT A LA CITE

L'approche Participation Citoyenne et Droit à la cité contribue au renforcement de la décentralisation comprise comme l'exercice de l'autorité politique, économique et administrative garantissant la meilleure prise en charge des droits économiques, sociaux, culturels et politique des populations et garanti une équité dans l'accès aux services essentiels de base pour rendre les collectivités locales plus inclusives et sûres pour la participation populaire et le respect des droits humains. La participation du citoyen aux initiatives locales suppose donc la satisfaction des droits économiques, sociaux, culturels et à un environnement sain (nouveaux droits consacrés dans les récentes réformes constitutionnelles). En effet l'émergence d'une citoyenneté active n'est possible au niveau local que si les citoyens sentent que leurs droits fondamentaux sont pris en charge par les autorités locales.

C'est dans ce contexte que les partenaires du projet BPS, ont initié l'élaboration de la charte de la participation citoyenne et du droit à la cité, qui se veut un cadre de référence pour définir une vision, des droits, un instrument devant contribuer à faciliter les consensus des projets politiques dans les modalités de définition et de construction de la citoyenneté active.

Le processus d'élaboration de la Charte a été menée par M. Falilou Mbacke CISSE, la personne ressource qui a pris en compte de manière exhaustive toutes les étapes devant permettre la réalisation des orientations de l'équipe du projet pour la réussite de cette activité. La démarche a été participative et inclusive en prenant en compte les contours des dynamiques enclenchées à diverses échelles, avec pour points communs d'une part une plus grande responsabilisation des collectivités locales en renforçant leur leadership, et d'autre part un intérêt proportionnellement croissant pour l'implication des populations dans la gestion des affaires publiques locales.

Allocations d'ouverture de l'atelier de partage et de validation de la Charte : de gauche à Droite, le Coordinateur Exécutif de Enda Ecopop, le Président de l'UAEL, le Conseiller Technique du MGTDAT, le Secrétaire Exécutif du PNDL.



A la suite de l'élaboration de projet de Charte avec les acteurs clés, un atelier de partage et validation du draft de la charte avec les acteurs clés du développement territorial (élus, responsables des services technique de l'Etat, partenaires aux développement et acteurs de la société

civile) a été organisé le 14 juin 2016 dans la salle PENCUM OSIWA en vue de son adoption.

La rencontre a été marquée par la participation des institutions partenaires du Projet BPS mais aussi celle des autorités étatiques à travers le Ministère de la Gouvernance Territoriale, du Développement et de l'Aménagement du Territoire (MGTDAT), le Ministère de la Femme de

la famille et de l'Enfance, le Ministère de la Promotion de la Bonne Gouvernance, l'Union des Associations d'Elus Locaux (UAEL), l'Association des Départements du Sénégal (ADS), l'Association des Maires du Sénégal (AMS). Elle a aussi enregistré la participation des organisations de la société civile comme la RADHO, le CONGAD, Enda Tiers Monde, Mouvement Citoyen.

Dans son allocution, M. Bachir KANOUTE Coordinateur Exécutif de Enda ECOPOP a rappelé que l'élaboration de la Charte intervient dans un contexte marqué par :

- les discussions sur la préparation l'Agenda Urbain mondial (agir et penser pour avoir des villes durables) et le prochain sommet Habitat 3,
- l'Agenda 2063 l'Afrique que nous voulons de l'Union Africaine visant à construire l'Afrique pour les cinquante prochaines années,
- mais surtout le contexte national de l'Acte 3 de la décentralisation et de la promotion de la participation citoyenne.



Mamadou THIAW, Secrétaire Exécutif du PNDL

Cet état de fait explique la pertinence de l'élaboration de la Charte qui, selon M. Mamadou THIAW, Secrétaire Exécutif du PNDL, va *prendre en compte la diversité des intérêts et construire des processus d'intérêt général qui passe par l'implication des populations et l'instauration du dialogue social.*

Pour M. Adama DIOUF Président de l'UAEL, *le projet de charte pose le problème de la co-production et la valorisation de la participation des citoyens dans l'élaboration, la définition et l'évaluation des politiques publiques.* Il ajoute que la Charte peut être un *outil, un instrument pour donner corps à la vision du chef de l'Etat pour ce qui concerne la participation citoyenne.* Elle doit être un outil favorisant le consensus, la mobilisation des ressources et la pérennisation des acquis en matière de gouvernance locale.

Allocution de M. Adama DIOUF Président de l'UAEL





M. Birame Owens NDIAYE Représentant du MGTDAT au centre

De son côté, M. Birame Owens NDIAYE Représentant du MGTDAT a commencé par souligner que le document est bien écrit, simple, accessible et pas volumineux. *Le Draft de projet de charte adresse toutes les problématiques qui permettent aux populations de bien participer.* Il a indiqué

que la charte tire son intérêt du fait qu'il est important de définir de manière structurée et institutionnelle les règles de jeu de la participation citoyenne pour éviter que les populations ne se mettent elles mêmes à définir, de façon informelle, les normes et façons de participation.



M. Falilou Mbacke CISSE, personne ressource rédacteur de la Charte au centre en boubou blanc

A l'issue des différentes communications introductives, Monsieur Falilou Mbacke CISSE, Personne Ressource du Projet BPS pour la rédaction de la Charte est revenu sur le descriptif du processus d'élaboration de la Charte, la présentation de la méthodologie et les résultats obtenus.

Monsieur CISSE a rappelé que le projet de charte de la participation citoyenne et du droit à la cité se veut un cadre de référence pour définir une vision, des droits, un instrument devant contribuer à faciliter les consensus des projets politiques dans les modalités de définition et de construction de la citoyenneté active. La charte a été élaborée de manière participative et inclusive. Elle doit constituer un référent pour consolider les relations entre élus et citoyens dans le but de promouvoir des collectivités territoriales prospères, équitables, inclusives et respectueuses des droits humains.

L'atelier a permis aux participants de revenir sur le rôle de l'Etat et de tous les acteurs dans la promotion de la participation citoyenne, et la prise en compte des relations entre l'Etat, les CL, le secteur privé et les citoyens dans le champ de la gouvernance locale. Il a aussi posé le problème de la valeur juridique de la Charte et la prise en compte la diversité des intérêts entre les décideurs et les acteurs.

Par conséquent, selon les membres du consortium du projet BPS, la charte n'est pas pour l'instant considérée comme un document juridique mais on peut se baser sur les engagements déclinés pour noter et primer les CL qui auront plus respecté ces engagements.



Par ailleurs, des stratégies de diffusion et vulgarisation de la charte ont été proposées par les participants. Il s'agit :

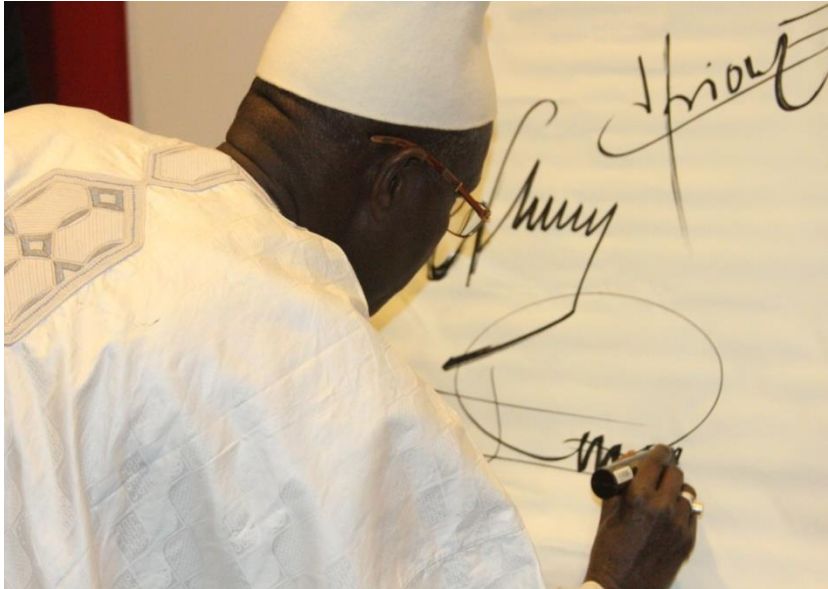
- d'élargir le niveau de partage de la charte en organisant dans les 14 régions des ateliers de partage avec les représentants des ordres de CL, les autorités étatiques, les députés, les organisations de la société civile, les OCB, les leaders d'opinion,
- de traduire le document en langue nationale pour une meilleure appropriation,
- de cibler dans le partage les communautés en mettant un focus sur le théâtre et en impliquant les établissements scolaires, les médias,
- d'établir une feuille de route et un dispositif d'accompagnement et de suivi : exemple un comité de veille et d'alerte.

❖ ATELIER DE VALIDATION POLITIQUE ET DE SIGNATURE DE LA CHARTE DE LA PARTICIPATION CITOYENNE ET DU DROIT A LA CITE



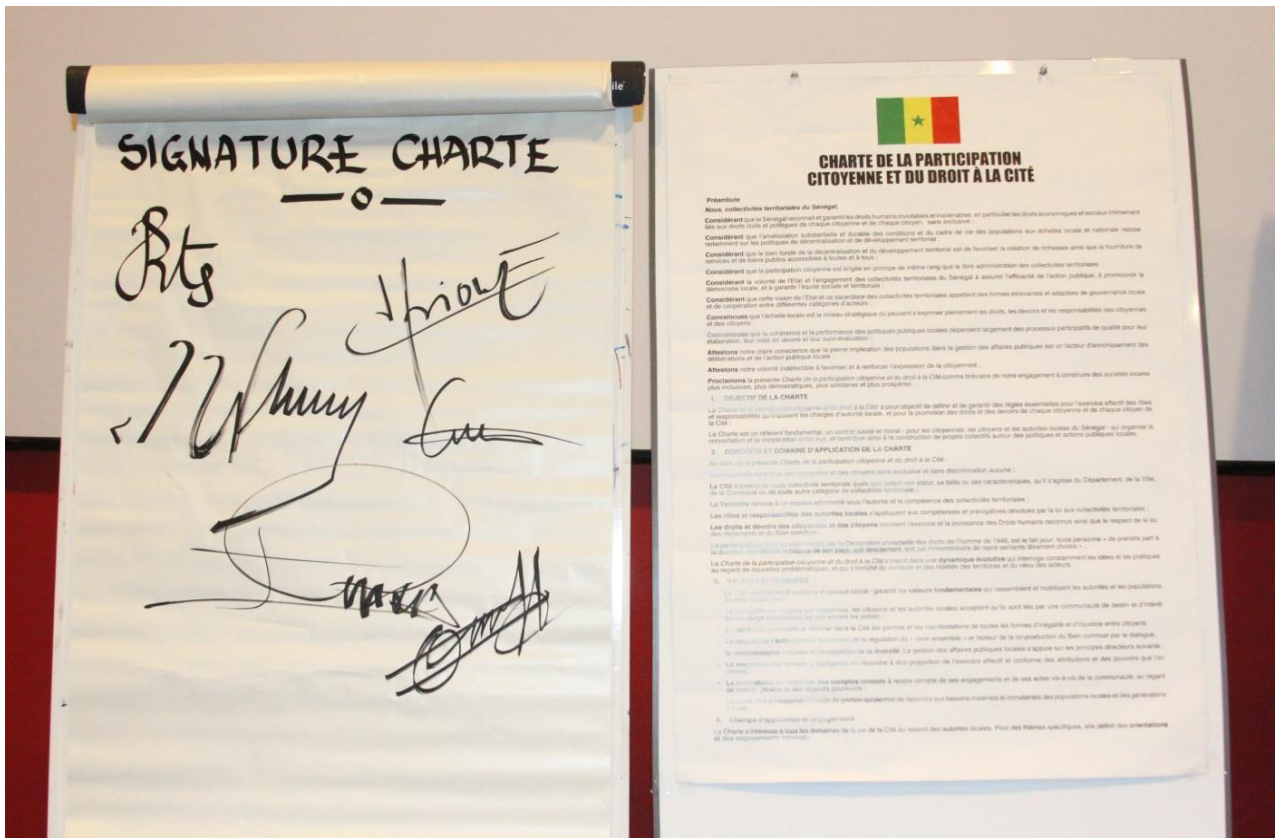
A la suite, du processus de conception et de validation technique de la charte de la participation citoyenne et du droit à la cité, la validation politique a eu lieu le 22 décembre 2016 à Dakar à l'hôtel Terrou bi.

L'atelier a regroupé 105 participants dont 59 Maires ou Présidents de Conseil départemental, les représentants de 11 ARD du SENEGAL, les représentants des services techniques du MGTDAT et 21 représentants des partenaires techniques et financiers et les membres du projet BPS.



La rencontre a d'abord permis de partager la charte de la participation citoyenne et du droit à la cité à ce grand public d'élus et d'agents techniques et de recueillir les points de vue et orientations des participants sur la diffusion et la vulgarisation de la charte. Elle a également permis de procéder à la signature

de la charte par les représentants des élus locaux du Sénégal et des autorités étatiques du MGTDAT.



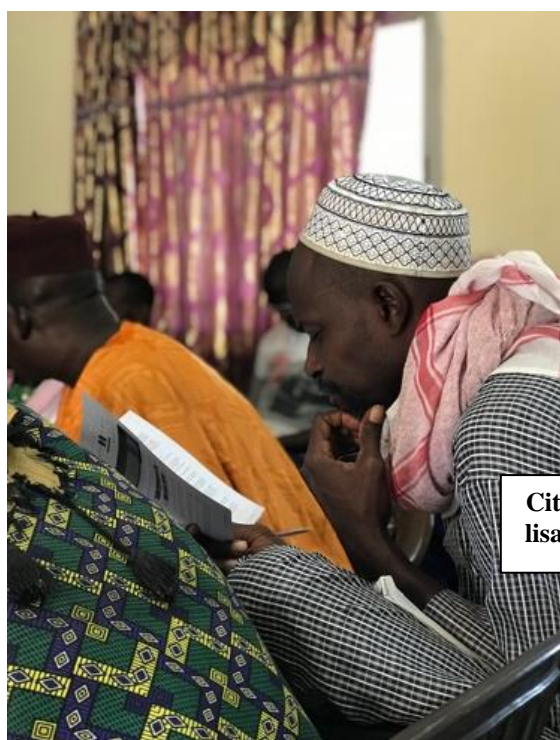
❖ VULGARISATION DE LA CHARTE DE LA PARTICIPATION CITOYENNE ET DU DROIT A LA CITE



La charte de la participation citoyenne et du droit à la Cité est un cadre de référence, un instrument qui va contribuer à faciliter les consensus des projets politiques dans les modalités de définition et de construction de la citoyenneté active. Son élaboration a pris en compte les contours des dynamiques enclenchées à diverses échelles, avec pour points communs d'une part, une plus grande responsabilisation des collectivités locales et d'autre part, un intérêt proportionnellement croissant pour l'implication des populations dans la gestion des affaires publiques locales.

Dans la perspective de vulgarisation de la Charte, sa traduction dans les langues nationales que sont le Wolof, le Pulaar, le Sérère, le Mandingue, le Diola et le Soninké. était une étape essentielle. Ce processus vise à faciliter une meilleure diffusion auprès des acteurs clés du développement territorial (élus, responsables des services technique de l'Etat, partenaires au développement, acteurs de la société civile et citoyens) en vue de son appropriation et de la mise en application des principes et orientations définies. Ainsi, pour assurer une traduction de qualité de la Charte, les partenaires du Projet BPS ont travaillé avec les personnes ressources de la Direction de l'Alphabétisation et des Langues Nationales.

Par ailleurs, dans la stratégie de diffusion et de vulgarisation de la charte, les Espaces de dialogues et d'interpellation citoyenne (EDIC) qui se sont déroulés dans les CT des régions du Sénégal, avec l'appui des partenaires du Projet BPS, ont permis une large diffusion et une appropriation de la Charte par les autorités et populations sénégalaises.



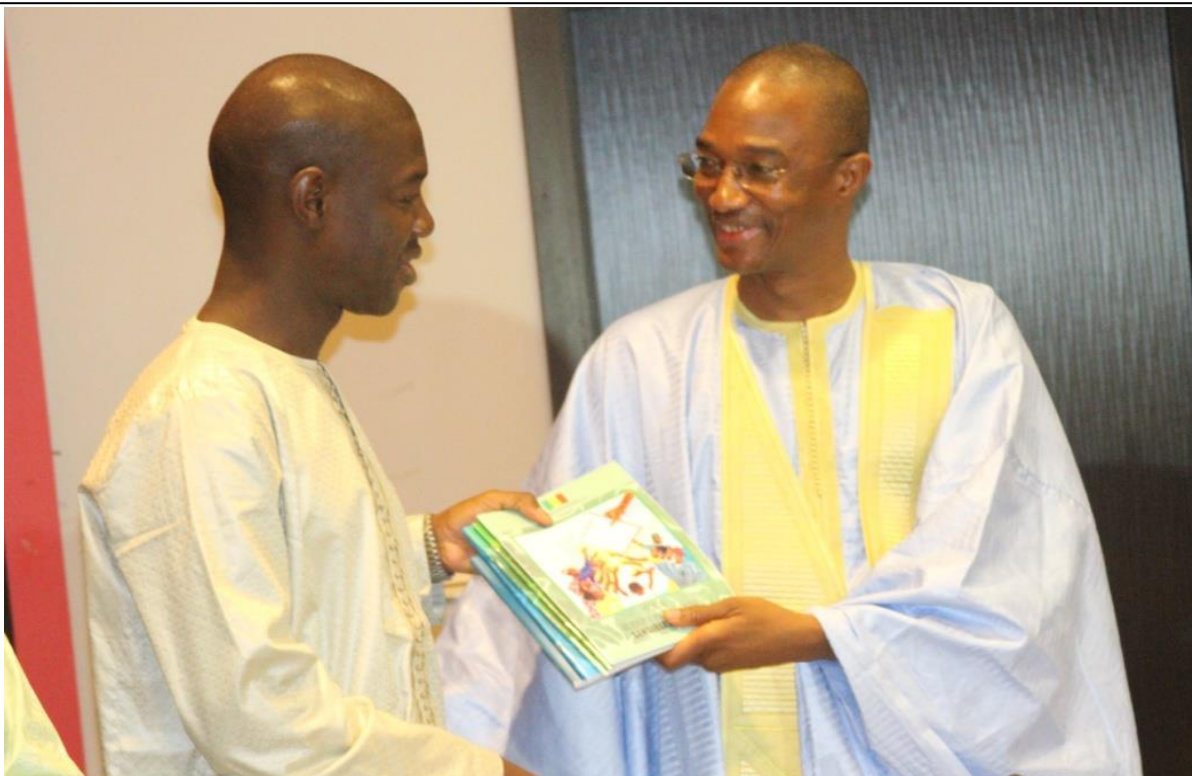
Citoyen de la commune de Deali lisant la charte en langue Pulaar

Au niveau des CT, la Charte de la participation citoyenne et du droit à la cité a été présentée par l'équipe du Projet BPS et les échanges pour une meilleure compréhension de l'objectif de la charte, son domaine d'application, les valeurs et principes qui accompagnent sa mise en oeuvre, ses champs d'application et engagements.

VOLET II : ASSURER LE DEVELOPPEMENT DES INSTITUTIONS LOCALES ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE PARTICIPATION CITOYENNE

❖ EDITION ET DIFFUSION DES SUPPORTS DIDACTIQUES

Remise symbolique des guides et manuels à l'atelier de diffusion des guides pratiques en Décembre 2016 : à gauche le Directeur de Cabinet du MGTDAT, à Droite le SE de Enda Ecopop



Dans le cadre de la mise en oeuvre du Projet BPS, des guides et manuels de formation adaptés au contexte sénégalais et répondant aux objectifs du projet en matière d'information, de sensibilisation et de formation des autorités administratives, élus et acteurs locaux ont été conçus. Il s'agit, comme indiqué dans les rapports précédents, des supports qui vont renforcer les capacités des cibles du Projet BPS sur la participation citoyenne et la planification locale, la budgétisation et la gestion des affaires locales. Ces supports sont :

- ✚ le Guide Budget Participatif sensible au changement climatique,
- ✚ le Guide Budget Participatif sensible au genre,
- ✚ le Guide Budget Participatif enfants et jeunes,
- ✚ le Guide méthodologique pour la mise en oeuvre du Budget Participatif
- ✚ le Guide pratique sur la Prévention et lutte contre la corruption dans les collectivités Territoriales et les communautés,
- ✚ le Manuel du leadership local,
- ✚ le Manuel de formation Droits humains et Citoyenneté.

Un premier lot de guides et manuels est ainsi imprimé en suivant les spécifications techniques et les normes standards d'édition. Il s'agit de cinq cent (500) exemplaires de chacun de ces guides et manuels ci-dessus cités.

Remise symbolique des guides et manuels au Président de l'UAEL à gauche par le Directeur de Cabinet du MGTDAT à Droite



L'ensemble de ces guides pratiques ont été distribués aux représentants des associations d'élus locaux et aux CT bénéficiaires du Projet BPS, aux responsables des 14 ARD du Sénégal, aux autorités et services techniques du MGTDAT, aux services techniques administratifs et déconcentrés aux

partenaires techniques et financiers du secteurs d'appui de la décentralisation et de développement local, aux partenaires du projet BPS, etc.

Par ailleurs, suite à la forte demande des CT et des services techniques administratifs et déconcentrés, des partenaires techniques et financiers du secteurs d'appui de la décentralisation et de développement local restant, une seconde édition de ces guides pratiques a été réalisée en Décembre 2017 avec l'appui de la Coopération Luxembourgeoise par le canal de ONU-FEMMES. Il s'agit 300 exemplaires pour les 04 guides sur le BP et le guide sur la Prévention et lutte contre la corruption dans les collectivités Territoriales et les communautés, de 250 exemplaires pour le Manuel sur les Droits humains et Citoyenneté et de 100 exemplaires pour le Manuel du leadership local.

❖ ACCOMPAGNER LA REALISATION DES DIAGNOSTICS ORGANISATIONNEL ET INSTITUTIONNEL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

La mesure et l'amélioration de la performance des collectivités territoriales est une demande citoyenne et un enjeu majeur de gouvernance. Elle permet de dégager les tendances d'évolution du niveau de prise en charge des missions dévolues aux collectivités territoriales et des attentes des citoyens vis-à-vis de l'élus local. Dans cette perspective, le Ministère de la Gouvernance Locale, du Développement et de l'Aménagement du Territoire (MGLDAT) à travers la Direction des collectivités locales (DCL) et le Programme national de Développement local (PNDL) a mis à la disposition des décideurs et acteurs territoriaux le Système de Mesure de Performances des Collectivités Territoriales (SMP-CT) en vue d'instaurer la culture de performance comme leviers du développement territorial. Ce système permet, entre autres, d'identifier les forces et les faiblesses de la gouvernance des Collectivités territoriales et de pouvoir prendre des décisions allant dans le sens d'améliorer leurs performances et renforcer la participation citoyenne dans la gestion des affaires locales.

A la suite de la phase expérimentale, auprès de quarante-cinq (45) collectivités territoriales, le SMP-CT a été validé par les différentes catégories d'acteurs réunies en atelier le 31

octobre 2016. A la suite de cette étape, l'exercice de mesure de performance des collectivités territoriales, sous la conduite des comités régionaux d'évaluation, est réalisé dans toutes les régions et des rapports régionaux sont élaborés à cet effet.

L'évaluation de la performance des communes est réalisée sur la base d'une grille harmonisée. La grille de mesure comprend 3 domaines d'observation, 7 critères et 50 indicateurs.

Le domaine 1 traite la capacité de la collectivité territoriale à satisfaire les besoins prioritaires des populations sur la base de 02 critères que sont l'accès aux services sociaux de base et la promotion du développement économique local à travers 08 indicateurs. Le domaine 2 interroge la capacité de pilotage institutionnel, technique et financier de la collectivité territoriale. Avec 32 indicateurs, les questions évaluatives portent sur la gestion administrative, technique et fiduciaire de la collectivité territoriale. Le domaine 3, composé de 10 indicateurs, mesure le niveau de la participation citoyenne dans la gestion des affaires locales par 02 critères : le cadre institutionnel de la participation et accès à l'information et l'engagement des citoyens.

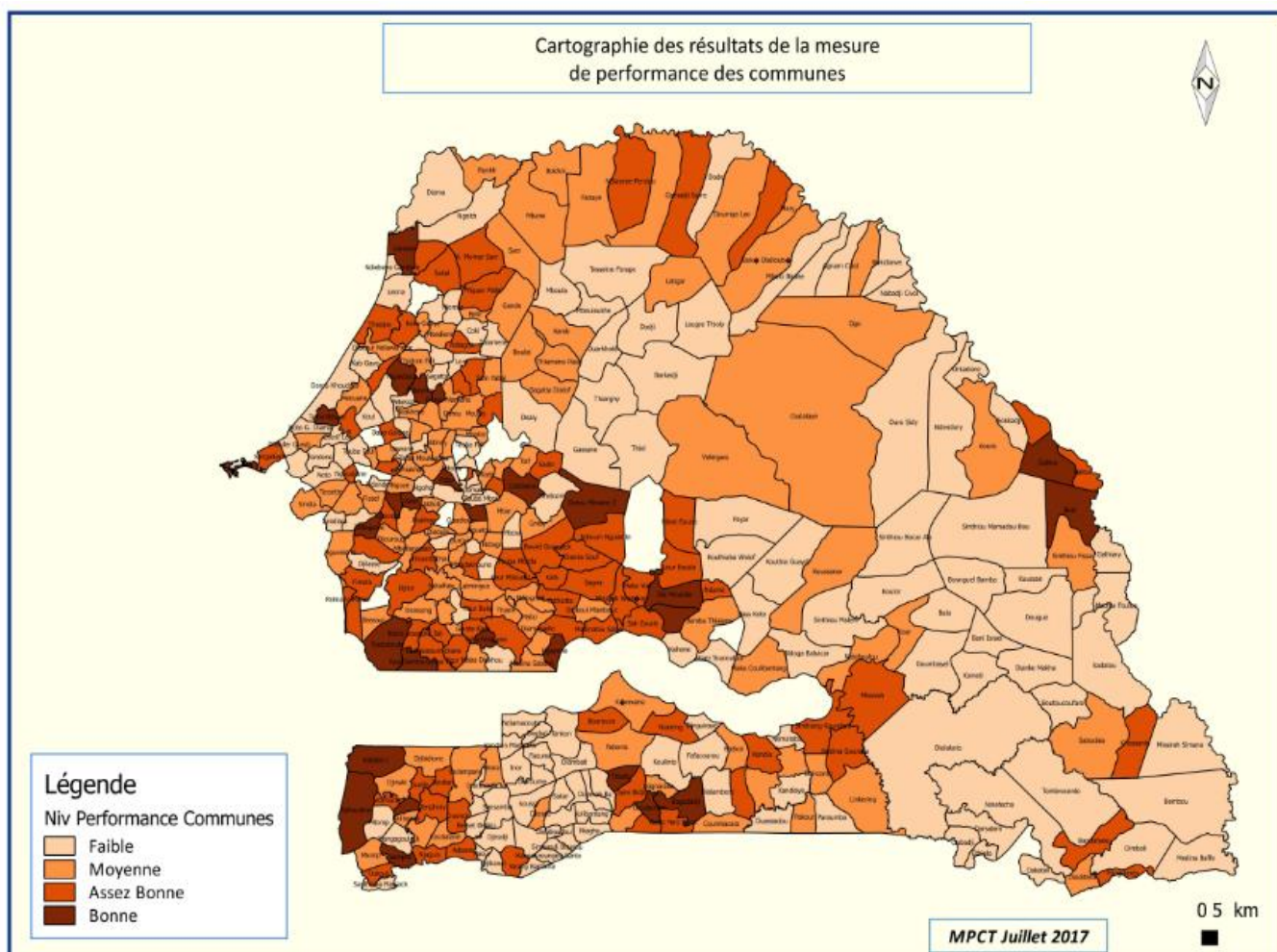
Au total, 537 communes ont été évaluées sur les 557 communes que comptent le Sénégal. Parmi les 20 communes qui n'ont pas participé à l'exercice d'évaluation, les 19 communes sont localisées dans la région de Dakar et une seule dans la région de Kaolack. Malgré ces quelques réticences ou retards notés dans ces communes, la production des rapports régionaux a été effective dans toutes les régions.

Tableau de classement des communes selon le score

N°	Collectivité Locale	Région	Département	Score	Niveau de Performance
1	PATA	KOLDA	KOLDA	88	Très bonne performance
2	AERE LAO	SAINT-LOUIS	PODOR	87	Très bonne performance
3	BAGADADJI	KOLDA	KOLDA	83	Bonne performance
4	NGAYENE	KAOLACK	NIORO DU RIP	82,5	Bonne performance
5	IDA MOURIDE	KAFFRINE	KOUNGUEL	82	Bonne performance
54	LINGUERE	LOUGA	LINGUERE	69,5	Assez-bonne performance
55	BANDEGNE OUOLOF	LOUGA	KEBEMER	69,5	Assez-bonne performance
56	BIRKILANE COMMUNE	KAFFRINE	BIRKELANE	69,5	Assez-bonne performance
192	DAROU MOUSTY	LOUGA	KEBEMER	59,5	Moyenne performance
193	DAROU MARNANE	LOUGA	KEBEMER	59,5	Moyenne performance
194	MLOMP/BIGNONA	ZIGUINCHOR	BIGNONA	59,5	Moyenne performance
351	NGUIDILE	LOUGA	LOUGA	49,5	Faible performance
352	FATICK	FATICK	FATICK	49,5	Faible performance
536	KOUSSY	SEDHIOU	SEDHIOU	18	Faible performance
537	KAOUR	SEDHIOU	GOUDOMP	13	Faible performance

Source : Rapport national de la mesure de performances des collectivités territoriales, juillet 2017

Cartographie des résultats de la mesure de performance des communes



Source : Rapport national de la mesure de performances des collectivités territoriales, juillet 2017

Les résultats issus de la mesure de performance des communes montrent un engagement des CT dans l'évaluation et l'amélioration du MPCT. Ainsi nous pouvons déduire des résultats parvenus que:

- ✚ La plupart des communes situées à l'EST du pays ont réalisées une faible performance
- ✚ Les communes situées au NORD, au SUD et à l'OUEST ont réalisées une moyenne performance
- ✚ Les CT du centre ont une assez bonne performance
- ✚ On retrouve les bonnes performances dans l'ensemble du territoire mais pour la plupart dans le centre du pays.

Comme pour les communes, **l'évaluation de la performance des conseils départementaux** est réalisée sur la base d'une grille harmonisée. La grille de mesure comprend 3 domaines d'observation, 7 critères et 49 indicateurs.

Le domaine 1 traite la capacité de la collectivité territoriale à satisfaire les besoins prioritaires des populations sur la base de 02 critères que sont l'accès aux services sociaux de base et la promotion du développement économique locale à travers 08 indicateurs. Le domaine 2

interroge la capacité de pilotage institutionnel, technique et financier de la collectivité territoriale. Avec 30 indicateurs, les questions évaluatives portent sur la gestion administrative, technique et fiduciaire de la collectivité territoriale. Le domaine 3, composé de 11 indicateurs, mesure le niveau de la participation citoyenne dans la gestion des affaires locales par 02 critères : le cadre institutionnel de la participation et accès à l'information et l'engagement des citoyens.

Tableau de classement des conseils départementaux selon le score

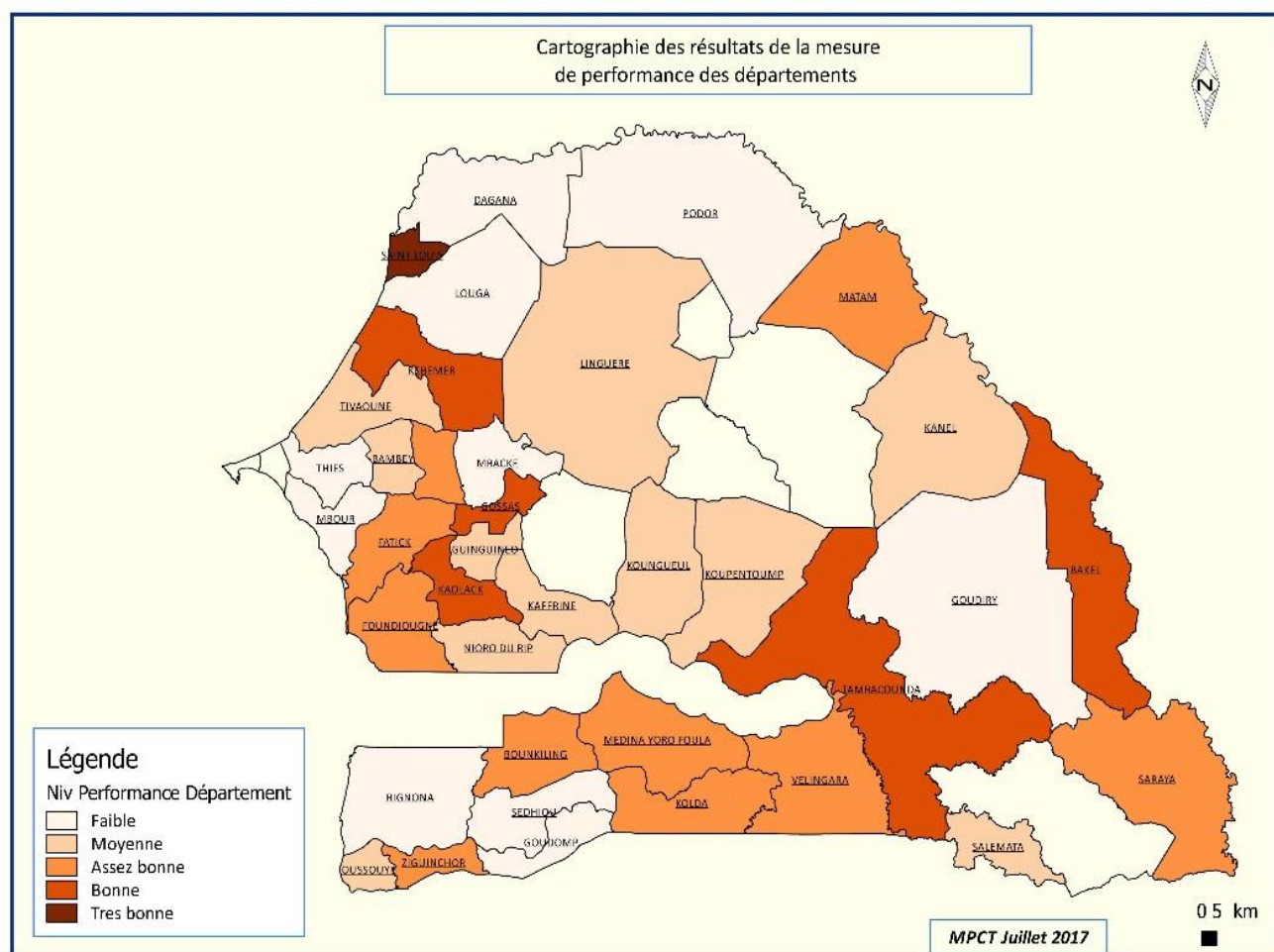
<i>N°</i>	<i>Conseil Départemental</i>	<i>Région</i>	<i>Score</i>	<i>Profil</i>
1	SAINT-LOUIS	SAINT-LOUIS	85	Très bonne performance
2	KEBEMER	LOUGA	78	Bonne performance
3	RUFISQUE	DAKAR	77	Bonne performance
4	KAOLACK	KAOLACK	72	Bonne performance
5	BAKEL	TAMBACOUNDA	71	Bonne performance
6	GOSSAS	FATICK	70,5	Bonne performance
7	FOUNDIOUGNE	FATICK	65,5	Assez-bonne performance
8	SARAYA	KEDOUGOU	65	Assez-bonne performance
9	MEDINA YORO FOULAH	KOLDA	64	Assez-bonne performance
10	KOLDA	KOLDA	63	Assez-bonne performance
11	ZIGUINCHOR	ZIGUINCHOR	63	Assez-bonne performance
12	FATICK	FATICK	63	Assez-bonne performance
13	DIOURBEL	DIOURBEL	62	Assez-bonne performance
14	VELINGARA	KOLDA	61	Assez-bonne performance
15	BOUNKILING	SEDHIOU	60,5	Assez-bonne performance
16	MATAM	MATAM	60	Assez-bonne performance
17	BAMBEY	DIOURBEL	59,5	Moyenne performance
18	KANEL	MATAM	59,5	Moyenne performance
19	OUSSOUYE	ZIGUINCHOR	58,5	Moyenne performance
20	NIORO	KAOLACK	58	Moyenne performance
21	MBIRKELANE	KAFFRINE	58	Moyenne performance
22	KAFFRINE	KAFFRINE	58	Moyenne performance

23	SALEMATA	KEDOUGOU	57	Moyenne performance
24	MALEME HODAR	KAFFRINE	56,5	Moyenne performance
25	KOUNGHEUL	KAFFRINE	55	Moyenne performance
26	KOUMPENTOUM	TAMBACOUNDA	53	Moyenne performance
27	LINGUERE	LOUGA	53	Moyenne performance
28	TIVAOUWANE	THIES	51,5	Moyenne performance
29	GUINGUINEO	KAOLACK	50	Moyenne performance
30	DAGANA	SAINT-LOUIS	48	Faible performance
31	GOUDOMP	SEDHIOU	47,5	Faible performance
32	GOUDIRY	TAMBACOUNDA	47,5	Faible performance
33	KEDOUGOU	KEDOUGOU	44,5	Faible performance
34	THIES	THIES	43	Faible performance
35	LOUGA	LOUGA	43	Faible performance
36	PODOR	SAINT-LOUIS	41	Faible performance
37	BIGNONA	ZIGUINCHOR	40	Faible performance
38	SEDHIOU	SEDHIOU	36,5	Faible performance
39	RANEROU	MATAM	35	Faible performance
40	MBACKE	DIORBEL	33	Faible performance
41	MBOUR	THIES	27	Faible performance

Source : Rapport national de la mesure de performances des collectivités territoriales, juillet 2017

Parmi les 42 départements que compte le Sénégal 41 ont été évalués dans le MPCT. Ainsi nous pouvons déduire les résultats de l'évaluation des performances sont comprises entre 85 et 27. Avec un large avance du Département de Saint Louis qui a enregistré la très bonne performance et le Département de Mbour qui a enregistré la plus faible performance. Le pourcentage des performances est comme suit : 2,43% pour une très bonne performance, 12,19% pour bonne performance, 24,39% pour assez bonne performance, 31,70% pour une performance moyenne et 29,26% pour faible performance.

Cartographie des résultats de la mesure de performance des départements



Source : Rapport national de la mesure de performances des collectivités territoriales, juillet 2017

De l'exploitation des rapports régionaux, on note les bonnes pratiques suivantes :

- La participation de certaines communes à la lutte contre la pandémie du Sida,
- L'existence dans certaines communes de commissions techniques chargées de la promotion du DEL,
- Informatisation de l'état civil dans certaines communes,
- Régularité des réunions du conseil dans certaines communes matérialisée par la tenue de plus de 06 sessions,
- Le vote du compte administratif dans les délais dans certaines communes et département,
- Le développement de site web dans des communes de Fatick et Diourbel,
- La tenue de DOB dans les délais,
- La participation effective des populations à des sessions de conseil,
- L'implication de la population dans la gestion des affaires locales dans des communes de Kaffrine et Tambacounda à travers des comités villageois de développement (CVD) fédérés au niveau de la commune par un comité inter villageois de développement (CIVD),

- L'existence de Penc (cadre de concertation) dans les régions de Kaolack et Kaffrine
- La Pratique du budget participatif,
- La prise en compte de l'accès des personnes à mobilité réduite dans la réalisation des infrastructures,
- La diffusion en direct de la radio communautaire des sessions de la commune de Niakhène dans la région de Thiès,
- Mise en place de la Maison du Citoyen à Mérina Dakhar dans la région de Thiès,
- L'utilisation des logiciels COMMAIR, SIGMAP par certains secrétaires municipaux de la région de Sédhiou,
- La contribution des populations à la mobilisation de la contrepartie pour la réalisation d'infrastructures dans certaines communes.

❖ SESSION DE FORMATION SUR LES DROITS HUMAINS ET LA CITOYENNETE

La participation du citoyen aux initiatives locales suppose donc la satisfaction des droits économiques, sociaux, culturels et à un environnement sain. En effet l'émergence d'une citoyenneté active n'est possible au niveau local que si les citoyens sentent que leurs droits fondamentaux sont pris en charge par les autorités locales. L'approche Droits Humains et Citoyenneté contribue au renforcement de la décentralisation comprise comme l'exercice de l'autorité politique, économique et administrative garantissant la participation populaire et le respect des droits humains.

C'est dans ce contexte qu'est organisé l'atelier de formation des formateurs en Droits Humains et Citoyenneté qui s'est déroulé du 25 au 29 Mars 2016 à Saly Hôtel. Il a permis de former 16 personnes ressources du Projet BPS afin qu'elles puissent concevoir et conduire une session de formation des décideurs et acteurs locaux sur les Droits Humains et la Citoyenneté et d'accompagner les formateurs à développer un plan d'action pour le développement des activités de formation.

Au cours de cet atelier les activités majeures suivantes ont été réalisées :

➤ Samedi 25 Mars 2018 : Ouverture et cadrage de la session

M. Bachir KANOUTE, Coordonnateur Exécutif de Enda ECOPOP, au cour du cadrage de l'atelier



La session de formation a démarré par cette étape de cadrage qui a permis au Coordonnateur Exécutif de Enda Ecopop, M. Bachir KANOUE de partager avec les participants les mots de bienvenue de l'ensemble des partenaires de mise en oeuvre du projet BPS que sont le PNDL, ONU FEMME, OSIWA et enda ecopop. Il a également rappelé le contexte, les objectifs et les grandes composantes du projet BPS notamment le volet renforcement des capacités des décideurs et acteurs locaux afin de consolider les dynamiques de promotion de la participation et engagement citoyens dans les processus en cours de planification et budgétisation dans les collectivités locales sénégalaises.

M. Bachir KANOUE a par la suite donné la parole aux participants pour se présenter, décliner leurs attentes avant de revenir sur la présentation des objectifs, agenda et proposition de règles de travail pour une bonne facilitation et attente des résultats de l'atelier.

✓ ***Introduction aux définitions et concepts et renforcement des capacités sur le processus, le style et cycle d'apprentissage de la formation des adultes***

Cette session introductive a permis d'approfondir les connaissances des participants sur les concepts et outils relatifs à la formation d'adultes. Sous forme de brainstorming, en plénière et en petits groupes, les formateurs et les participants ont échangé sur le processus d'apprentissage des adultes, les outils en andragogie, le style d'apprentissage des adultes, le cycle d'apprentissage, le rôle du formateur, les supports du formateur.

➤ ***Démanche 26 Mars 2018, poursuite du processus de renforcement des capacités sur la formation des adultes : partage et expérimentation des outils, élaboration d'une Stratégie et d'un objectif de formation, caractéristique groupe efficient et feedback en formation***



A la suite de l'étape d'initiation au concepts, processus, style et cycle d'apprentissage de la formation des adultes, le formateur a amené les participants à mettre en pratique et améliorer

leurs connaissances sur les techniques d'utilisation des supports des outils mais aussi sur l'élaboration d'une stratégie et la définition d'un objectif de formation des adultes.

Cette journée a également permis au formateur de revenir sur les caractéristiques d'un groupe efficient et les techniques de feedback en formation afin de permettre aux participants de maîtriser le processus de facilitation réussie.

Après avoir été répartis en groupes, les participants ont lu et exploité la boîte à outils mis à leur disposition et ont simulé en plénière des cas pratiques d'élaboration et diffusion des supports de formation avec le matériel disponible en salle.

➤ **Lundi 27 Mars : Partage du contenu des Cahiers du manuel sur les Droits Humains et la Citoyenneté et Préparation des ateliers pilotes**

Cette session avait pour objectif d'amener les participants à mieux comprendre les compétences et la démarche pour leur permettre de s'approprier les droits de l'homme, la citoyenneté et la démocratie locale et de les mettre en œuvre. Ainsi, les quatre sections ou thèmes sur le manuel ont été partagé avec les participants. Il s'agit du :

- ❖ *du Cahier 1 sur les Connaissances des Droits de l'Homme,*
- ❖ *du Cahier 2 sur Droits de l'Homme et politique d'inclusion : un développement local pour tous ;*
- ❖ *du Cahier 3 sur l Droits Humains et gouvernance locale ;*
- ❖ *du Cahier 4 sur Droits Humain et participation citoyenne.*

Pour terminer cette session, le formateur a réparti les participants en 04 groupes de travail. Chaque équipe a choisi 01 *Cahier* pour s'exercer et préparer une de formation pilote.



Séance de présentation des fiches d'animation, objectifs, résultats d'apprentissage et agenda de leur session de formation par les participants

Ainsi, les 04 groupes ont élaboré et restitué leur fiche d'animation, défini les objectifs d'apprentissage et résultats attendus d'une session de formation, élaboré leur agenda et contenu détaillé de leur session de formation en se basant sur les différents outils et supports visuels qu'ils ont acquis au cours de la session.

Après, les feedbacks des participants et du formateur, les groupes se sont retrouvés pour finaliser les supports, outils d'animation et contenu des sessions pilotes.

➤ **Mardi 28 Mars : Finalisation des supports et tenue des ateliers pilotes**



L'atelier pilote, du mardi 28 mars a permis aux participants d'expérimenter les outils et concepts reçus et de les tester devant un public. Ces sessions ont été suivies par des séances de feedbacks permettant aux participants de faire l'auto diagnostic et les feedbacks sur les sessions.

➤ **Mercredi 28 Mars : Elaboration et restitution des Plans d'actions, évaluation, certification et clôture de la session**



Le premier temps fort de la journée du mercredi 28 mars est l'élaboration et la restitution des projets d'utilisation des compétences acquises et de l'ébauche des Plan d'actions pour le développement des activités de formation dans les collectivités

locales. Chaque participant a ainsi partagé son plan d'action et reçu des feedbacks pour l'amélioration de ses propositions.

La clôture de la session a été présidée par le Responsable de la Formation et de la Communication du PNDL qui a félicité les participants tout en les encourageant à valoriser les nouvelles connaissances acquises au profit des décideurs et acteurs des CT.



Revenant sur l'évaluation de leurs attentes, les participants ont également adressé des remerciements à l'équipe de formateurs pour la qualité de la prestation, mais aussi à l'ensemble des partenaires du Projet BPS pour la tenue et la réussite de l'atelier. Toutefois, ils ont eu à formuler des recommandations, notamment au PNDL et aux autres membres partenaires techniques du projet BPS pour les accompagner dans la mise en oeuvre des plans d'action.

Le dernier temps de cette session de formation est la remise des attestations aux participants.



M. Abdoulaye Cisse de Enda ECOPOP remettant son attestation à M. Hady Thiam de l'ARD de Fatick à droite

VOLET III : SOUTENIR LA PARTICIPATION ET L'ENGAGEMENT CITOYEN DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES PAR DES REALISATIONS CONCRETES DANS LES DOMAINES DES DROITS SOCIOECONOMIQUES ET CULTURELS DANS LES COLLECTIVITES

❖ MISE EN OEUVRE DE L'APPROCHE BP (FORAS, VOTE DES BUDGETS, EXECUTION DES PROJETS STRATEGIQUES) DANS LES COLLECTIVITES LOCALES AVEC L'APPUI DES ARD : QUELQUES CAS PRATIQUES

☞ MISE EN OEUVRE DE L'APPROCHE BP PAR L'ARD DE KEDOUGOU

Cent cinq collectivités locales de l'ensemble des régions du Sénégal sont appelées à expérimenter la budgétisation participative sur un horizon de trois ans. Pour l'exercice 2016, trois collectivités locales de la région de Kédougou sont visées. Il s'agit du Département de Kédougou et de deux communautés rurales érigées en communes des suites de l'Acte III de la décentralisation : Sabodala et Bambou.

Les communes de Sabodala et de Bambou ont été sélectionnées en raison de la présence des sociétés minières. Il était ainsi attendu que des partenaires du secteur privé s'engagent à financer des actions issues du budget participatif. Nouvelle collectivité locale, le Département de Kédougou expérimente la budgétisation participative pour la première fois. C'est pourquoi les promoteurs ont proposé d'effectuer une entrée par les compétences. À la différence des communes, le budget participatif du Conseil départemental de Kédougou s'est articulé autour d'un seul secteur retenu par délibération de l'assemblée élue, en l'occurrence la santé.

Le processus du budget participatif, avec l'appui de l'ARD de Kédougou se décline en plusieurs étapes qui s'inscrivent dans deux grandes phases distinctes : le cycle de la participation et le cycle de la redevabilité. Le tableau suivant résume le contenu des activités prévues à chaque étape.

Différents principes guident ce processus de budget participatif :

- La participation d'une grande diversité d'acteurs représentant de larges segments de la communauté dans le processus décisionnel;
- L'inclusion des diverses catégories de citoyen-ne-s, notamment les femmes, les jeunes et les personnes vulnérables;
- La transparence dans le partage de l'information et l'utilisation des fonds publics;
- L'efficacité par l'orientation des ressources vers les besoins prioritaires des populations;
- La solidarité dans la négociation des priorités collectives;
- La transversalité par la prise en compte de différentes échelles territoriales.

➤ RAPPEL DES ETAPES DU PROCESSUS MISE EN OEUVRE

I. PRÉPARATION

- Réunion d'information
- Adhésion de la collectivité locale par délibération des conseils
- Mise en place d'un Comité de Pilotage du BP et choix d'animateurs (Sabodala; Bembou et le conseil Départemental de Kédougou)
- Formation des animateurs sur l'approche BP

II. FORA INTER-VILLAGEOIS/ARRONDISSEMENTS

- Identification et priorisation des problèmes,
- Identification et priorisation des besoins,
- Désignation de délégués

III. FORUM DES DÉLÉGUÉS

- Choix consensuel des actions prioritaires à partir des besoins identifiés par les fora,

IV. FORUM COMMUNAL/DEPARTEMENTAL

- Restitution aux élus des actions prioritaires retenues par les délégués,
- Mise en place du comité de Suivi du BP
- Choix des investissements prioritaires à intégrer dans le projet de budget 2016 en fonction des ressources disponibles (40 000 000 pour Sabodala, 43 000 000 pour Bembou et 46 000 000 pour le Conseil Départemental de Kédougou).

V. VOTE ET APPROBATION DU BUDGET

VI. VULGARISATION DU BUDGET VOTÉ

VI. EXECUTION (passation de marchés, suivi des réalisations)

Des leçons apprises sont dégagées ici par rapport aux différents principes afin d'améliorer la mise en œuvre du cycle de la participation au cours des deux prochaines années.

➤ ELEMENTS DE REUSSITE

- Bon niveau d'engagement des animateurs (Bembou),
- Mobilisation importante des populations à l'occasion des fora de zones (environ 534 participants dont 380 Hommes et 154 Femmes),
- Intérêt des populations envers le projet,
- Solidarité des participant-e-s lors de la définition des priorités collectives (fora de zones,

- Apport des autorités administratives (sous-préfets) la restitution des propositions d'actions à réaliser (fora de zones du Département de Kédougou),
- Implication des membres **des Comités de Suivi dans l'exécution des Micro-Projets.**

➤ LES CONTRAINTES

- Annulation de la formation des animateurs en raison du conflit survenu le 16 février 2016 entre les orpailleurs et la société SGO,
- Retards dans la tenue des fora du Département de Kédougou en raison du cumul d'activités au Conseil départemental et d'un déficit de mobilisation des ressources financières de la CL,
- Difficulté de mobilisation des ressources des CL pour le financement du processus
- Retard de mobilisation des ressources du PNDL,
- Absence d'interaction entre les élus et les délégués lors du forum communal de Bembou en raison du manque d'espace,
- Participation insuffisante des services techniques lors du forum des délégués et du forum communal (Sabodala et Bembou),
- Engagement insuffisant des partenaires du développement (ONG et secteur privé),
- Participation insuffisante des personnes vivant avec un handicap durant les fora de zones (Bembou et Sabodala).

➤ LES RECOMMANDATIONS

- Démarrer plus tôt la mise en œuvre de l'approche du Budget Participatif,
- Inviter des porteurs de projets d'intérêt public à soumettre leurs propositions,
- Assurer la parité lors de la désignation des délégué-e-s ainsi que la représentation des jeunes et des personnes vulnérables,
- Renforcer les capacités des comités de pilotage et de suivi du budget participatif en matière de passation de marchés et de maîtrise d'ouvrages,
- Tenir des séances de travail avec les Conseils de la jeunesse, les Comités consultatifs des femmes,
- Augmenter la durée de la formation des animateurs en la portant à deux jours au moins afin de renforcer davantage leurs capacités,
- Inciter les autres partenaires des collectivités locales à encourager la pratique du budget participatif,

☞ MISE EN OEUVRE DE L'APPROCHE BP PAR L'ARD DE KOLDA

➤ ETAPE DU PROCESSUS DU BUDGET PARTICIPATIF

1. Lancement du BP (préparation et mise en route)
2. Foras de Quartiers/Villageois
3. Forum Délégués,
4. Forum Communal
5. Vote du Budget
6. Exécution et Suivi,
7. Bilan et évaluation.

ETAPE 1:PRÉPARATION, MISE EN ROUTE :

-Affirmation volonté politique

- Délibération

- Organisation d'un atelier de lancement:

Une séance d'information et Présentation du processus du Budget participatif dans les communes

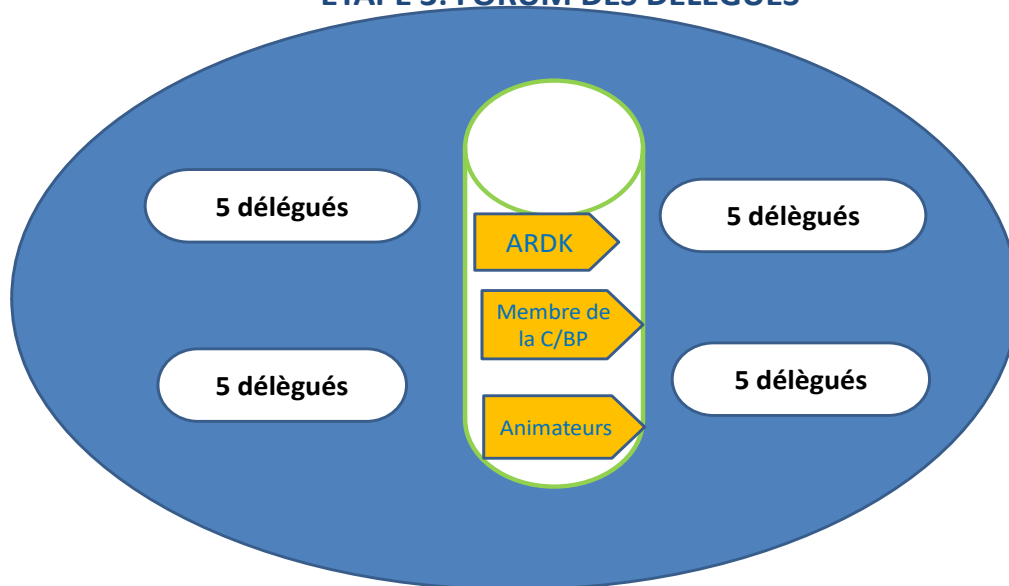
COLLECTIVITÉ	TOTAL	PARTICIPANTS					
		Elus	GPF	ASC	CV	ST	PTF
MEDINA CHERIF	136	40	18	26	38	10	4
BAGADADJI	140	45	15	15	60	03	02



ETAPE 2:FORA DE ZONES: CONSULTATIONS POPULAIRES

COLLECTIVITÉS		PARTICIPANTS				
		ELUS	GPF	ASC	CV	ST
Commune de Bagadadji						
ZONE 1: KAMPISSA	12 villages	10	10	11	12	0
ZONE 2: BAGADADJI	19 villages	9	15	12	19	1
ZONE 3: IBRAHIMA NIMA	17 villages	7	12	10	17	02
ZONE 4: SINTHIANG	24 villages	7	16	13	24	01
Commune de Médina Chérif						
ZONE 1: MEDINA CHERIF	11 villages	3	6	7	11	02
ZONE 2: MACINA SENY	19 villages	6	10	12	19	00
ZONE 2:AWATABA	9 villages	2	7	5	9	02
ZONE 3: SARE LOUNTANG	16 villages	8	12	10	16	01

ETAPE 3: FORUM DES DÉLÉGUÉS



PRÉSENTATION DES BESOINS PRIORITAIRES DES ZONES

Zones	BESOINS
Bagadadji	Lycée Ambulance Électricité continue Adduction d'eau dans la zone Clôture du terrain municipal
Kampissa	Collège d'enseignement moyen (CEM) Poste de santé Électricité Adduction d'eau (forage Saré Sandiong) Équipement en moulin (Médina Sadio, Médina Fodé et Kampissa)
Ibrahima Nima	Adduction d'eau (forage dans la zone) Équipement médical (lits, médicament) pour le PS Ambulance Route entre Bagadadji et Salikégné et recherche de partenaires pour la zone Un CEM et un centre d'examen pour l'entrée en 6 ^{ème}

Démarche

- Elaboration de l'ébauche de Programme d'Investissement de la Collectivité locale
- Planification d'une stratégie de mobilisation de ressources
- Identification problèmes,
- Priorisation besoins,
- Validation assiette fiscale
- Constitution du «Comité de BP» pour assurer suivi et exécution budgétaire et des réalisations prévues
- Définition des modalités de participation ou contribution communautaire et de suivi des réalisations

Outils

- OUTILS DE DIAGNOSTIC PARTICIPATIF SEPO
- GRILLE DE PRIORISATION

- FICHE DE RECENSEMENT DES CONTRIBUABLES

Zones	BESOINS
Salamata	Poste de santé CEM Fonctionnement du forage Magasin de stockage École franco-arabe
Sinthiang	Antenne de réseau téléphonique Poste de santé Route et équipement en moulin (dans la zone) Jardin maraîcher Magasin de stockage

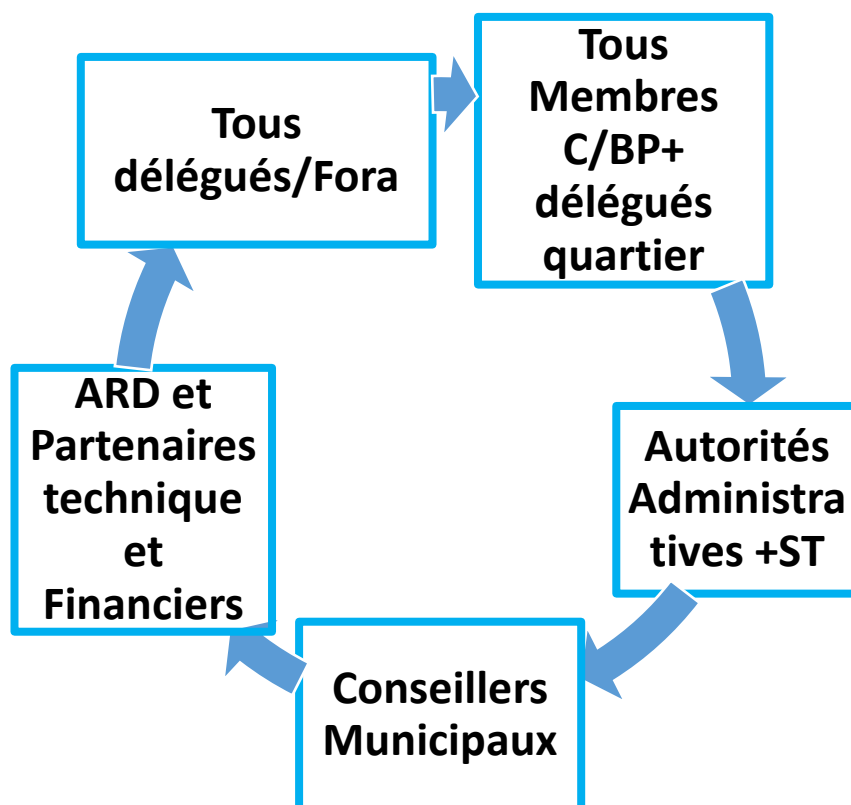
Démarche

- Elaboration de l'ébauche de Programme d'Investissement de la Collectivité locale
- Planification d'une stratégie de mobilisation de ressources
- Identification problèmes,
- Priorisation besoins,
- Validation assiette fiscale
- Constitution du «Comité de BP» pour assurer suivi et exécution budgétaire et des réalisations prévues
- Définition des modalités de participation ou contribution communautaire et de suivi des réalisations

Outils

- OUTILS DE DIAGNOSTIC PARTICIPATIF SEPO
- GRILLE DE PRIORISATION
- FICHE DE RECENSEMENT DES CONTRIBUABLES

ETAPE 4:FORUM COMMUNAL DU DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE (DOB)



RESULTATS DU DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE EN FONCTION DU BUDGET ALLOUE AU BP :

BAGADADJI		
PROJETS RETENUS	LOCALISATION	
Construction de deux blocs de salles de classes	Sinthiang Dioulde et Touba	27 800 000
Construction d'un ponceau	Sinthiang	12 200 000
MEDINA CHERIF		
PROJETS RETENUS	LOCALISATION	
Construction d'un foyer des jeunes	Medina chérif	15 000 000
Construction de deux blocs de salles de classes	Sinthinag hinady	14 000 000

Construction d'un bloc maraicher	Awataba	6000000		
Achats de moulins	Commune	5 000 000		
Nom des villages	1^{er} versement	2^{ème} versement	3^{ème} versement	TOTAL
ZONE MEDINA CHERIF	184 000	387 000	200 000	771 000
ZONE MACINA SENY	322 000	227 000	300 000	849 000
ZONE ANAMBE	232 000	55 000		287 000
ZONE AWATABA	257 000	219 000	400 000	876 000
ZONE SARE LOUNTANG	563 000	172 000	200 000	935 000
				3 918 000
ZONE BAGADADJI	357 000	219 000	400 000	976 000
ZONE IBRAHIMA NIMA	422 000	327 000	300 000	1 049 000
ZONE KAMPISSA	132 000	155 000	400 000	687 000
ZONE SINTHIANG	264 000	187000	300000	751 000
ZONE SALAMATA	563 000	172 000	200 000	935 000
				4 398 000

ETAPE 5: EXAMEN, VOTE ET APPROBATION DU BUDGET

- Conseillers (vote)
- Autorités Administratives (approbation)
- Populations (contrôle citoyen)

ETAPE 6: EXÉCUTION ET SUIVI

- Mise en place d'un Comité de Suivi du BP
- composition du CBP:
- Le Conseil Municipal: (Maire et les conseillers), le Secrétaire Municipal, 2 chefs de village, la société civile, GPF, Personnes ressources et de Représentants de projets et programmes etc.

ETAPE 7: BILAN ET EVALUATION

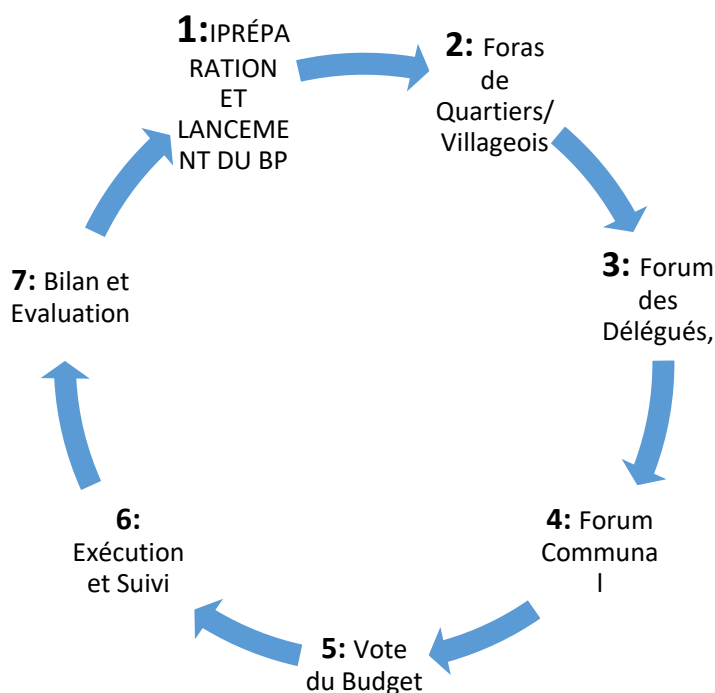
- Reddition des comptes (auditions publiques, présentation du niveau d'exécution du budget au niveau des médias);
- Evaluation des taux d'exécution et projets retenus;
- Evaluation de la participation des populations

➤ MISE EN ŒUVRE DE L'APPROCHE BP PAR L'ARD DE FATICK

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet BPS dans la région de Fatick, les collectivités locales de Palmarin (Commune) et Gossas (Département) ont réussi à dérouler les différents étapes du cycle du BP.

➤ Les étapes du Budget Participatif

La mise en œuvre du processus de budget participatif nécessite le respect d'une démarche cohérente et itérative. Ainsi, le cycle de mise en œuvre du BP repose sur les 07 étapes suivantes :



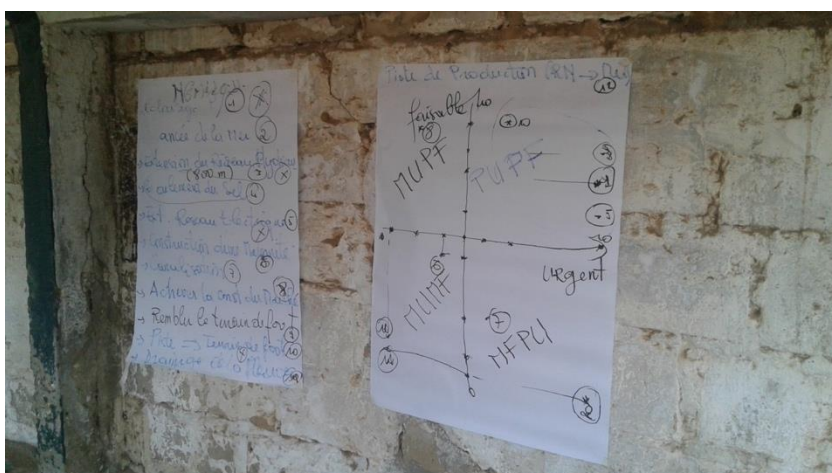
Foras de villages dans la commune de Palmarin



Fora du village de Ngallou



Village de Nguéthie : Grille d'évaluation et de priorisation



➤ Le respect des différents principes dans la mise en œuvre du processus BP

Principes du BP	Points forts	A améliorer
Participation	<p>Dans la commune de Palmarin, le principe de participation été au rendez-vous. Effet, il s'est matérialisé par la présence de bon nombre d'acteurs lors des différents foras.</p> <p>Il faut rappeler que la participation est un principe fondamental dans le processus de mise en œuvre du BP. Ainsi, le niveau de participation a été élevé surtout lors de l'atelier de lancement et durant les foras de village.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Plus d'implication des jeunes ➤ Renforcement des canaux d'information
Transparence	<p>La tenue en compte de ce principe est fondamentale pour la réussite du processus BP. Sur ce, il a été constaté à Palmarin, le</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Il faut que les CI préparent les documents de base pour une

<p>et redevabilité</p>	<p>partage de l'information budgétaire a été respecté dans son ensemble. Ainsi, le bilan budgétaire (compte administratif) a permis d'orienter les investissements vers les actions prioritaires.</p> <p>Le processus a permis aussi à la population la prise de conscience sur l'importance de leur participation (physique et financière) dans les activités de la municipalité. Ceci a de régner dans un climat de confiance entre les dirigeants et les acteurs.</p>	<p>meilleure transparence dans la gestion.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Voter les comptes administratifs avant le démarrage du processus ; ➤ Retenir compte des orientations issus des déférents foras lors l'exécution
<p>Inclusion, égalité et équité</p>	<p>Comme tout processus qui se veut participatif, il faut tenir compte de la participation des différentes couches de la population. De ce fait, lors des foras et du lancement, on a enregistré la présence des différentes catégories de la population telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les femmes, ➤ Les jeunes ➤ Les représentants des OCB, ➤ Les chefs de villages ➤ Etc. <p>Ainsi, une attention particulière a été accordée aux femmes et aux jeunes afin de les inciter à s'engager davantage dans les activités de développement de la localité tout en orientant les investissements vers leurs actions prioritaires.</p> <p>Cette inclusion s'est aussi matérialisée par la tenue de foras dans tous les villages que compose la commune de Palmarin : Ngallou, Nguéthie, Ngouloumane, Diakhanore et Djiffer</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Renforcer la participation des jeunes lors des foras surtout à Palmarin Ngallou où on a remarqué un quasi absence de cette classe d'âges ➤ Pour le cas de Gossas, il faut plus impliquer les services techniques départementaux dans le processus
<p>Efficacité et efficience</p>	<p>La mise en œuvre du processus BP dans les collectivités locales de Gossas (Département) et Palmarin est plus marquée par son caractère de réponse aux besoins les plus prioritaires de ces dites localités. L'efficacité et l'efficience sont deux critères qui ont permis aux différents acteurs de se pencher plus sur les priorités d'investissements tout en tenant compte de</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pour plus d'efficacité, il faut s'appuyer sur les documents de planification existant ➤ Elaborer les PAI afin de faciliter la priorisation ➤ Dégager des critères d'actions éligibles dans le processus du BP

	<p>la disponibilité des ressources financières. C'est pourquoi, lors des foras à Palmarin plusieurs actions ont fait l'objet de besoins :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Construction d'une morgue ❖ Eclairage public ❖ Renouvellement des puits ❖ Extension Electrique ❖ L'écoulement de la production de sel ❖ Pavages des rebords de la route ❖ Boulangerie ❖ Etc. <p>Ainsi, grâce à la grille de priorisation et de l'accompagnement de l'ARD et du comité du BP, certaines actions ont été élaguées vu leur caractère non prioritaire (ou moins faisable) et/ou non éligible par le financement du PNDL.</p> <p>Toutefois, il faut souligner que la plupart des actions non retenues lors des foras/forum, est réorienté dans la planification du PDC et dans le PAI de la commune pour l'année 2017.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Une formation adéquate pour les membres du comité BP
Solidarité	<p>C'est un principe primordial dans le processus de mise en œuvre du BP. En effet, il a permis être plus efficace dans les orientations prioritaires, en favorisant l'intérêt communautaire que celui individuel.</p> <p>A Palmarin comme à Gossas, le principe de solidarité a été au cœur du processus, permettant ainsi à la communauté de dégager l'intérêt global, en l'orientant vers les plus nécessiteux. Ce principe a beaucoup servi lors du forum des délégués où des tiraillements ont été notés. Ainsi, par la solidarité, les populations, conscientes des priorités des uns et des autres, ont fini par obtenir les actions prioritaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Il faut choisir des délégués, disponibles et ayant un esprit de développement collectif ➤ Pour le cas de Gossas, il faut surtout éviter les orientations des politiques par rapport aux priorités des populations bénéficiaires.
Transversalité	<p>La mise en œuvre du processus de BP dans les collectivités locales de Gossas et de</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Il faut une meilleure mise en cohérence et en

	<p>Palmarin a bel et bien tenu compte du principe de la transversalité. En effet, le cas du département de Gossas, l'approche de participation a commencé au niveau des différentes communes qui composent le département où des foras ont été tenus avec la participation de plusieurs acteurs. Ainsi, les informations reçues de ces différents foras ont permis de faire des restitutions et un approfondissement des orientations vers les priorités : Ceux sont tenus à Gossas et à Mbar.</p> <p>Et pour le cas de Palmarin, l'échelle de participation a été les villages.</p> <p>Lors des différents ateliers, le principe de transversalité a permis de faire une cohérence territoriale en fonction des besoins spécifiques de chaque. Ainsi, les actions non retenues ont été transférées dans les activités à long terme contenues dans les documents de planification (PDD de Gossas, et PDC de Palmarin qui est en cours d'élaboration.</p>	<p>articulation entre les besoins des différents échelons (que ce soit le village, la commune, l'arrondissement ou la région)</p>
--	--	---

☞ **MISE EN OEUVRE DE L'APPROCHE BP PAR L'ARD DE SEDHIOU : L'EXEMPLE DE LA COMMUNE DE DIENDE**

1. PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE DE DIENDE

La commune de Diendé est située dans l'arrondissement de Diendé, département de Sédhiou. Elle est limitée à l'ouest par la commune de Sansamba; au Nord par la commune de Koussy; à l'Est par la Celle de Sakar et à l'Ouest par la commune de Sédhiou. Elle compte vingt et huit (28) villages. Son relief est caractérisé par une succession de plateaux et de vallées. Le climat est de type soudano-Guinéen caractérisé par l'alternance de deux saisons: une saison pluvieuse de 5mois et une saison sèche de 7 mois. Sa population, estimée à 14 243 et est fortement hétérogène. Elle est constituée de manding, de peulhs, de Manjacks et de diolas.

2. ELABORATION ET EXECUTION DU BUDGET PARTICIPATIF

Le processus s'est déroulé en sept étapes:

- 1- La préparation
- 2- Les fora de zones
- 3- Le forum des délégués

- 4- Le forum communal/ Débat d'orientation Budgétaire
- 5- Vote et Approbation du budget
- 6- Exécution du Budget
- 7- Suivi et Bilan

3. DECLINAISON DES DIFFERENTES ETAPES DU BUDGET PARTICIPATIF

LANCEMENT DU PROCESSUS



✚ PREPARATION

- ✓ Prise de décision d'élaborer le BP par le conseil municipal
- ✓ Définition du montant ou du pourcentage du budget soumis à la participation des populations: **quarante millions (40 000 000)**
- ✓ Organisation d'un atelier de lancement du processus d'élaboration du BP
- ✓ Mise en place et formation de l'équipe d'animation
- ✓ Zonage de la commune : quatre zones ont été retenues (**Voir zonage tableau suivant**)

✚ ZONAGE

ZONES	VILLAGES
Zone Bloc	Bloc Isra, Madina, Galpante, Sinthiang korka, Bloc station, Bloc chantier
Zone Touricounda	Touréounda, Sitaba, Ida, Salikégné Koto, Salikégné Kouto, Aïnou Salam, Djida Khalifa
Zone Diendé:	Diendé, Tivavone peul, Séfa, Diatouma refusé, Diatouma Manding, Madina findifé, Kounayan Manding, kounayan soukouto
Zone Bacoum	Bacoum Manding, Bacoum Mancagne, Badiandian mancagne, Badiandian Diola, Bouchera, Kounayan mancagne, Bisary Dioumkouya

✚ LE FORA DE ZONES



Des rencontres ont été planifiées puis organisées dans les quatre zones (touréounda, Bloc, Diendé et Bacoum). Lors de ces rencontres, les membres de l'équipe de facilitation ont accompli le travail suivant:

- ✓ Expliquer aux populations le budget, les ressources et les dépenses de la commune
- ✓ Faire l'inventaire des infrastructures et équipements existants dans la zone ;
- ✓ Identifier et prioriser les besoins des populations
- ✓ Evaluer l'assiette fiscale et définir des stratégies de mobilisation des ressources
- ✓ Désigner les délégués de la zone (4 représentants)

✚ FORUM DES DELEGUES

Les délégués de zones ont été tous réunis au siège de la commune.

- L'objectif de cette rencontre était: la restitution des fora de zones, la stabilisation des besoins prioritaires, la consolidation des ressources identifiées et les stratégies de mobilisation et la mise en place du comité de suivi de l'exécution du BP
- C'est ainsi que les dix actions suivantes ont été retenues (*voir tableau page suivante*).
- La commission de suivi du BP est mis en place par les délégués

TABLEAU DES ACTIONS RETENUES LORS DU FD

Forum des délégués	Action retenues
Forum des délégués	<ul style="list-style-type: none"> ✓Extension du réseau électrique ✓Aménagement d'un bloc maraicher, ✓Achat d'un moulin multiservice, ✓ Construction de deux salles de classes, ✓Renforcement de l'équipement scolaire, ✓Renforcement des fournitures scolaires ✓Achat d'un tracteur, ✓Clôture du terrain municipal, ✓ Construction du foyer des jeunes , ✓Construction d'une garderie d'enfants

FORUM COMMUNAL/ DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

- Elle avait réuni les élus, les délégués, les services techniques et autres personnes ressources.
- Les délégués ont défendu les projets et actions devant les élus.
- Le maire a présenté un rapport sur les prévisions de recettes
- Les services techniques et les personnes ressources ont donné leurs avis sur la pertinence et faisabilité des projets et actions retenus.
- Parmi les dix (10) actions proposées par les délégués, le forum communal a choisi cinq (05) à inscrire dans le budget et les actions restantes sont versées dans le PAI.

TABLEAU ACTIONS RETENUES AU FC

Actions à inscrire dans le Budget	<ul style="list-style-type: none"> ✓Clôture du terrain municipal ✓ Construction du foyer des jeunes ✓Construction de salle de classes ✓Renforcement de l'équipement scolaire ✓Renforcer les fournitures scolaires
Actions versées dans le PIA	<ul style="list-style-type: none"> ✓Extension du réseau électrique ✓Aménagement d'un bloc maraicher, ✓Achat d'un moulin multiservice ✓Achat d'un tracteur ✓Construction d'une garderie d'enfants

VOTE ET APPROBATION DU BUDGET

Le budget a été examiné et voté par le conseil municipal en présence du comité de suivi du BP

Actions inscrites dans le Budget 2017	Montant
Fournitures scolaires	4.000 000
Equipement scolaire	4.000 000
construction de salle de classe	12 000 000
clôture du terrain municipal	10 000 000
construction du foyer des jeunes	10 000 000

Il a été ensuite transmis à l'autorité administrative qui l'a approuvé et ensuite il a été publié

EXECUTION DU BUDGET

- Passation des marchés et exécution des projets
- Conception participative des projets communautaires
- Visites communautaires des réalisations

SUIVI ET BILAN

- suivi, réunions périodiques d'information du maire et d'écoute des populations
- Bilan et évaluation de cycle avec le comité BP

III- LES ACQUIS

L'élaboration et la mise en œuvre du BP a permis de réaliser les progrès suivants:

- Une meilleure prise en charge des besoins des populations;
- L'implication des groupes marginalisés : femmes, jeunes, enfants, personnes vivant avec handicap;
- l'instauration d'un climat de confiance entre élus et Populations;
- la transparence, l'équité et redevabilité dans la gestion des CL
- L'appropriation de la démarche de budgétisation participative par les acteurs locaux: Les membres de l'équipe locale d'animation ont capitalisé une grande expérience en matière de budget participatif. L'année dernière, ils ont conduit eux-mêmes le processus correctement.
- L'amélioration des recettes de la commune grâce à un civisme fiscal

IV- DIFFICULTES RENCONTREES

- Démarrage tardif du processus d'élaboration
- Difficultés de mobiliser les ressources nécessaires pour réaliser l'ensemble des activités
- Difficulté rencontrée par le comité BP pour faire normalement le suivi de l'exécution du budget

❖ FOCUS SUR ETAT L'EXECUTION DES PROJETS STRATEGIQUES DU BPS

La mise en oeuvre du Projet BPS comporte un volet soft mais aussi un important volet de financement "hard" des projets stratégiques dans les 105 CT pour un montant global de 4 863 977 446. D'octobre 2015 à la fin de l'année 2017 on a enregistré la tenue des foras, le vote et l'approbation documents budgétaires dans 99 collectivités territoriales bénéficiaires du projet. Le montant de la convention devant être pris en charge par le PNDL s'élève à 4.290.000.000 FCFA et la contribution des collectivités locales s'élève à 573.977.446 FCFA.

A ce jour 50 CT ont bouclé la totalité de leur financement. Le montant total de la convention libérée par le PNDL pour le financement des projets stratégiques définis par les populations s'élève à 1.918.000.000 FCFA et la contribution libérée par les collectivités locales s'élève à 335.977.446 FCFA. Le reliquat du financement du PNDL pour les 55 CT restant s'élève à 1.672.000.000 FCFA et la contribution des collectivités locales à 220.00.000.

Répartition sectorielle des investissements des Projets prioritaires BPS

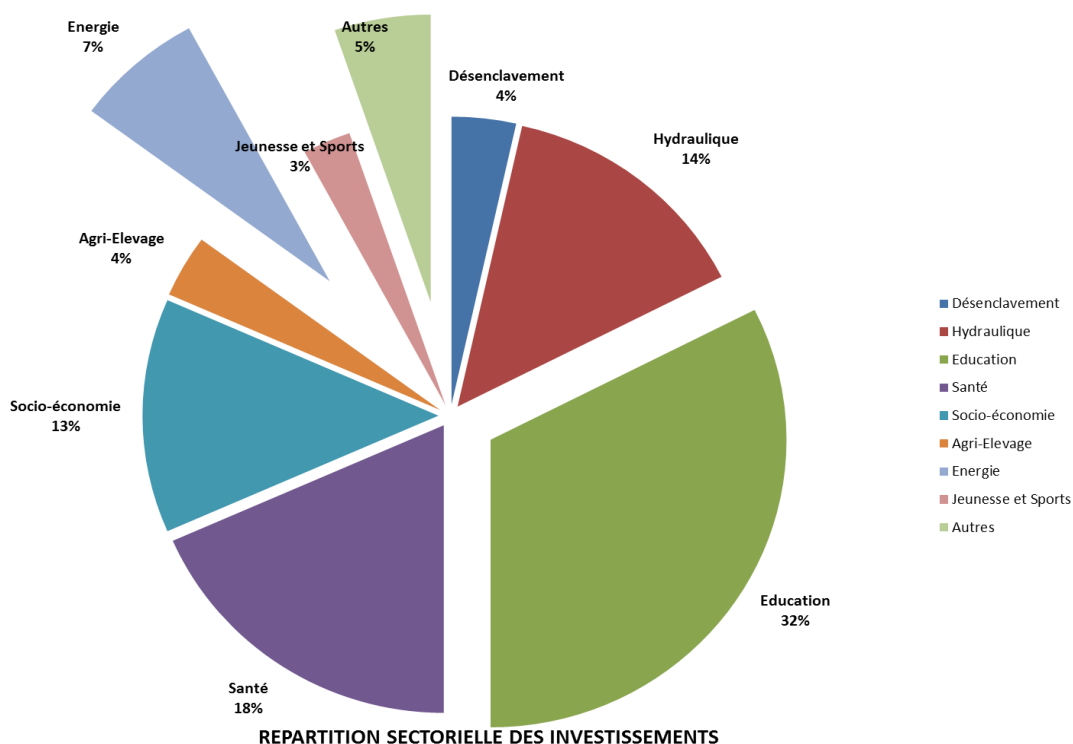


TABLEAU DE SUIVI DU FINANCEMENT DU BUDGET PARTICIPATIF AU NIVEAU DES TERRITOIRES

REGION	COLLECTIVITE TERRITORIALE	MONTANT DE LA CONVENTION (F CFA)	MONTANT LIBERE PAR LA COLLECTIVITE LOCALE (F CFA)	MONTANT LIBERE PAR LE PNDL (F CFA)	RELIQUAT (F CFA)
ANNEE 2015	CL N°1 : Conseil Dep Louga	40 000 000	4 000 000	36 000 000	0
	CL N°2 : Commune de Ndande	40 000 000	4 000 000	36 000 000	0
ANNEE 2016	CL N°1 : Commune de Dealy	40 000 000	4 000 000	0	36 000 000
	CL N°2 : Commune de Nguer Sarr	40 000 000	4 000 000	0	36 000 000
ANNEE 2017	CL N°1 : Commune de Mbacké Cadior	40 000 000	0	0	40 000 000
	CL N°2 : Commune de Linguère	40 000 000	0	0	40 000 000
TOTAL LOUGA - 6 CT		280 000 000	20 000 000	108 000 000	152 000 000
ANNEE 2015	CL N°1 : Babagarage	40 000 000	4 000 000	36 000 000	0
	CL N°2 : Ngoye	40 000 000	4 000 000	36 000 000	0
ANNEE 2016	CL N°1 : Patar	40 000 000	4 000 000	-	36 000 000
	CL N°2 : Thiakhar	40 000 000	4 000 000	-	36 000 000
ANNEE 2017	CL N°1 : Taïf	40 000 000	-	-	36 000 000
	CL N°2 : Gawane	40 000 000	-	-	36 000 000
TOTAL DIOURBEL - 6 CT		240 000 000	16 000 000	72 000 000	144 000 000

ANNEE 2015	Commune de Ndiognick	40 000 000	4 000 000	36 000 000	0
	Commune de Saly Escale	40 000 000	4 000 000	36 000 000	0
	Département de Kaffrine	40 000 000	4 000 000	36 000 000	0
ANNEE 2016	Commune de Malem Hodar	40 000 000	6 000 000	0	36 000 000
	Commune de Touba Mbella	40 000 000	5 000 000	0	36 000 000
ANNEE 2017	Commune de Missirah Wadène	40 000 000	0	0	40 000 000
	Commune de Ségré Gatta	40 000 000	0	0	40 000 000
TOTAL KAFFRINE - 7 CT		480 000 000	23 000 000	108 000 000	152 000 000
ANNEE 2015	CL N°1 : Sébikotane	50 000 000	5000000	50000000	0
	CL N°2 : Grand Yoff	40 000 000	0	0	0
ANNEE 2016	CL N°1 : Ville de Guédiawaye	40 000 000	4000000	36000000	0
	CL N°2 : Médina Gounass	40 000 000	4000000	36000000	0
	CL N°3 : Golf SUD	40 000 000	4000000	36000000	0
ANNEE 2017	CL N°1 : Sam Notaire	40 000 000	4000000	0	36 000 000
	CL N°2 : Pikine Est	40 000 000	4000000	0	36 000 000
TOTAL DAKAR - 7 CT		290 000 000	25000000	158 000 000	72 000 000
ANNEE 2015	CL N°1 : Département de Fatick	40 000 000	4 000 000	36000000	0
	CL N°2 : Commune Mbar	40 000 000	4 000 000	36000000	0
	CL N°3: Commune Colobane	40 000 000	4 000 000	36000000	0
ANNEE 2016	CL N°1 : Palmarin Facao	40 000 000	4 000 000	0	36 000 000
	CL N°2 : Département de Gossas	40 000 000		0	36 000 000

			4 000 000		
ANNEE 2017	CL N°1 : Commune de Toubacouta	40 000 000	0	0	36 000 000
	CL N°2 : Commune de Loul Sessène	40 000 000	0	0	36 000 000
TOTAL FATICK - 7 CT		280 000 000	20 000 000	108 000 000	144 000 000
ANNEE 2015	CL N°1 : CD Sédhiou	40 000 000	4 000 000	36000000	0
	CL N°2 : Commune de Ndiamacouta	40 000 000	4 000 000	36000000	0
	CL N°3 : Commune de Simbandi Balante	40 000 000	4 000 000	36000000	0
ANNEE 2016	CL N°1 :	40 000 000	0	0	0
	CL N°2 :	40 000 000	0	0	0
ANNEE 2017	CL N°1 : Commune de Tanaff	40 000 000	4 000 000	0	36 000 000
	CL N°2 : Commune de Bambaly	40 000 000	4 000 000	0	36 000 000
TOTAL SEDHIOU - 5 CT		280000000	20000000	108000000	72000000
ANNEE 2015	CL N°1 : Dép de Bignona	40 000 000	4 000 000	36 000 000	0
	CL N°2 : Commune de Kafountine	40 000 000	4 000 000	36 000 000	0
	CL N°3 : Commune de Diémbéring	40 000 000	4 000 000	36 000 000	0
	CL N°4 : Commune de Oussouye	50 000 000	5 000 000	45 000 000	0
	CL N°5 : Dép de Ziguinchor	40 000 000	4 000 000	36 000 000	0
ANNEE 2016	CL N°1 : Commune de Oukout	40 000 000	0	0	36 000 000
	CL N°2 : Commune de Tenghori	40 000 000	0	0	36 000 000
ANNEE 2017	CL N°1 : Commune de Enampore	40 000 000	0	0	36 000 000
	CL N°2 : Commune de Niaguiss	40 000 000	0	0	36 000 000

TOTAL ZIGUINCHOR - 9 CT		370 000 000	21 000 000	189 000 000	144 000 000
ANNEE 2015	CL N°1 : Dép de Kaolack	40 000 000	4 000 000	36 000 000	0
	CL N°2 : Dépar de Nioro	40 000 000	4 000 000	36 000 000	0
	CL N°3 : Commune de Wack Ngouna	40 000 000	4 000 000	36 000 000	0
	CL N°4 : Commune de Médina Sabakh	40 000 000	4 000 000	36 000 000	0
ANNEE 2016	CL N°1 : Commune de Ndiédieng	40 000 000	4 000 000	0	36 000 000
	CL N°2 : Commune de Keur Madiabel	40 000 000	4 000 000	0	36 000 000
ANNEE 2017	CL N°1 : Commune de Darou Salam	40 000 000	4 000 000	0	36 000 000
	CL N°2 : Commune de Latmingué	40 000 000	4 000 000	0	36 000 000
TOTAL KAOLACK -8 CT		320 000 000	32 000 000	144 000 000	144 000 000
ANNEE 2015	CL N°1 : Commune de Payar	40 000 000	0	36 000 000	0
	CL N°2 : Commune de Moudéry	40 000 000	4 000 000	36 000 000	0
	CL N°3 : Conseil Départemental de Tambacounda	40 000 000	4 000 000	36 000 000	0
ANNEE 2017	CL N°1 : Commune de Koumpentoum	40 000 000	4 000 000	0	36 000 000
	CL N°2 : Commune de Missirah	40 000 000	4 000 000	0	36 000 000
TOTAL TAMBACOUNDA -5 CT		200 000 000	16 000 000	108 000 000	72 000 000
ANNEE 2015	CL N°1 : Commune de Kédougou	50 000 000	5 000 000	45 000 000	0

	CL N°2 : Commune de Khossanto	50 000 000	9 000 000	45 000 000	0
ANNEE 2016	CL N°1 : Commune de Bembou	40 000 000	7 000 000	36 000 000	0
	CL N°2 : Commune de Sabodola	40 000 000	4 000 000	36 000 000	0
	CL N°3 : Conseil Départemental de Kédougou	40 000 000	10 000 000	36 000 000	0
ANNEE 2017	CL N°1 : Commune de Dindéfelo	40 000 000	10 000 000	0	36 000 000
	CL N°2 : Commune de Salémata	40 000 000	14 000 000	0	36 000 000
TOTAL KEDOUGOU - 7 CT		300 000 000	59 000 000	198 000 000	72 000 000
ANNEE 2015	CL N°1 : Commune de Matam	50 000 000	5 000 000	45 000 000	0
	CL N°2 : Commune de Dembacané	50 000 000	5 000 000	45 000 000	0
	CL N°3 : Commune de Dabia	50 000 000	5 000 000	45 000 000	0
	CL N°4 : Conseil Départemental de Matam	40 000 000	4 000 000	36 000 000	0
ANNEE 2016	CL N°1 : Commune de Oudallah	40 000 000	0	0	36 000 000
	CL N°2 : Commune de Orkédiéré	40 000 000	0	0	36 000 000
ANNEE 2017	CL N°1 : Commune de Oréfondé	40 000 000	0	0	36 000 000
	CL N°2 : Commune de Ourosogui	40 000 000	0	0	36 000 000
TOTAL MATAM - 8 CT		350 000 000	19 000 000	171 000 000	144 000 000
ANNEE 2015	CL N°1 : Commune de Mbane	40 000 000	4 000 000	36 000 000	0
	CL N°2 : Commune de Diama	40 000 000	4 000 000	36 000 000	0
	CL N°3 : Cons Départemental St-	40 000 000			0

	Louis		13 977 446	36 000 000	
ANNEE 2016	CL N°1 : Commune de Richard-Toll	40 000 000	4 000 000	0	36 000 000
	CL N°2 : Commune de Mbolo Birane	40 000 000	4 000 000	0	36 000 000
ANNEE 2017	CL N°1 : Commune de Pété	40 000 000	4 000 000	0	36 000 000
	CL N°2 : Commune de Gaé	40 000 000	4 000 000	0	36 000 000
TOTAL SAINT-LOUIS -7 CT		280 000 000	37 977 446	108 000 000	144 000 000
ANNEE 2015	CL N°1 : Commune de Malicounda	40 000 000	4 000 000	36 000 000	0
	CL N°2 : Commune de Ndiagianiao	40 000 000	4 000 000	36 000 000	0
	CL N°3 : Commune de Thiadiaye	50 000 000	5 000 000	45 000 000	0
	CL N°4 : Département de Thiès	40 000 000	4 000 000	36 000 000	0
ANNEE 2016	CL N°1 : Commune de Ngaparou	40 000 000	0	0	36 000 000
	CL N°2 : Commune de Mékhé	40 000 000	0	0	36 000 000
	CL N°3 : Commune de Tassette	50 000 000	0	45 000 000	0
TOTAL THIES - 9 CT		300 000 000	17 000 000	198 000 000	72 000 000
ANNEE 2015	CL N°1 : Commune de Kéréwane	40 000 000	4 000 000	36 000 000	0
	CL N°2 : Commune de Médina Gounass	40 000 000	4 000 000	36 000 000	0
	CL N°3 : Cons Départemental Kolda	40 000 000	4 000 000	36 000 000	0
	CL N°3 : Cons Départemental Vélingara	40 000 000	4 000 000	36 000 000	0

ANNEE 2016	CL N°1 : Commune de Bagadadji	40 000 000	4 000 000	0	36 000 000
	CL N°2 : Commune de Médina Chérif	40 000 000	4 000 000	0	36 000 000
ANNEE 2017	CL N°1 : Commune de Kéréwane	40 000 000	0	0	36 000 000
	CL N°2 : Commune de Kandiala	40 000 000	0	0	36 000 000
TOTAL KOLDA - 8 CT		320 000 000	24 000 000	144 000 000	144 000 000
TOTAL	99 CT	4 290 000 000	353 977 446	1 918 000 000	1 672 000 000

Source : PNDL, mars 2018.

❖ JOURNEES DE DIALOGUE ET D'INTERPELLATION CITOYENNE AUTOUR DE LA GESTION PUBLIQUE LOCALE

Du 11 au 28 décembre 2017, les *journées de dialogue et d'interpellation citoyenne autour de la gestion publique locale* ont eu lieu dans 09 régions, 12 communes et 01 un Conseil Départemental sur les quatorze régions du Sénégal¹. Elles sont organisées dans le cadre de la mise en oeuvre du Projet de promotion de la participation citoyenne à la planification, budgétisation et gestion des affaires locales au Sénégal (Projet BPS). Ces journées ont polarisé environ 789 participants soit environ une moyenne de 60 participants par commune.

La promotion de la démocratie et de la gouvernance participative passe par la mise en place de mécanismes et d'outils comme les *Espaces de dialogue et interpellation citoyenne (EDIC) autour de la gestion citoyenne locale* qui regroupent un ensemble de dispositifs et de procédures qui permettent d'augmenter l'implication des citoyens dans la vie politique et d'accroître leur rôle dans les prises de décision.

L'organisation de ces journées de dialogue et d'interpellation citoyenne entre dans le cadre de l'amélioration substantielle et durable du processus de redevabilité ou reddition des comptes dans les collectivités territoriales (CT) sénégalaises. Elle a été initiée par les partenaires du Projet BPS pour accompagner les élus dans leur mission de rendre compte de leurs engagements et de leurs actes vis-à-vis de la communauté, mais aussi de mobiliser les citoyens afin de mieux prendre part à la direction des affaires publiques, au regard de l'intérêt général et des objectifs poursuivis par la CT.

Journées de dialogue et d'interpellation citoyenne dans la commune de Nguene SARR, région de Louga



¹ Il s'agit du Conseil Départemental de Louga, des communes de Déali, Darou Mousty, Nguene Sarr, Rosso, Mont Rolland, Pikine Est, Sebikotane, Ndangalma, Soum, Malem Hodar, Bagadadji, Djibanar.

L'objectif principal des journées de dialogue et d'interpellation citoyenne est de renforcer la démocratie et la gouvernance participatives en favorisant l'émergence de nouvelles dynamiques citoyennes permettant de renforcer le portage social de l'action publique locale. De manière spécifique il s'est agit de : *permettre aux élus d'exposer leurs bilans de gestion de la cité ; Donner aux citoyens l'occasion d'interpeller les élus par rapport à leurs priorités et de rapprocher le gouvernement local du citoyen.*

La démarche de mise en place des *EDIC* s'articule autour des principes et fondamentaux suivants :

- L'établissement du cadre contractualisé d'une démarche de participation entre les décideurs et les citoyens ;
- La recherche d'une participation diversifiée et inclusive des décideurs et citoyens ;
- La proposition de méthodes d'animation participative et créatives, accessibles au plus grand nombre et à toutes les catégories et composantes ;
- L'accompagnement de la production formalisée et autonome des échanges entre décideurs et citoyens et rendre publics les avis et recommandations ;
- La facilitation de la prise en compte des avis citoyens dans la décision publique et le suivi de l'effectivité des mesures prises.

L'organisation des journées de dialogue et d'interpellation citoyenne dans le cadre du Projet BPS s'est également fait en partenariat avec les Agences Régionale de Développement (ARD) qui assurent également l'appui technique dans le cadre du projet BPS. Ces journées de redevabilité ou reddition des comptes se sont déroulées sous forme d'ateliers d'information, de sensibilisation et d'échange qui ont regroupé plusieurs catégories d'acteurs à savoir : *les autorités administratives locales, les élus, les services techniques déconcentrés, les organisations de la société civile, les notables et leader locaux, les citoyens, la presse ainsi que les membres de l'équipe de coordination du projet BPS.*

***Interpellation citoyenne
dans la commune de Sebikotane***



Ces ateliers ont permis d'instaurer un dialogue politique et social, d'ouvrir un espace où s'expriment tous les acteurs locaux pour une meilleure compréhension du fonctionnement de la cité, les représentations des rôles que s'attribuent les acteurs, leurs propositions pour maintenir et renforcer la cohésion sociale, les conditions d'une participation de tous à la gestion des affaires locales.



**Plénière avec les participants
pour des échanges autours du
bilan de gestion de la
commune Mont Rolland,
l'utilisation des ressources,
les réalisations**

Au niveau de chaque CT, le déroulement des travaux est structuré autour de trois étapes essentielles :

- *La Présentation de la Charte de la participation citoyenne et du droit à la cité par l'équipe du Projet BPS et les échanges pour une meilleure compréhension de l'objectif de la charte, son domaine d'application, les valeurs et principes qui accompagnent sa mise en oeuvre, ses champs d'application et engagements ;*
- *La Présentation du bilan de la gestion de la CT (budget, réalisations, défis, etc.) par le Maire ou le PCD ou son représentant et les questions des citoyens sur le bilan et les pratiques de gestion de leur collectivité par les Elus ;*
- *La formulation d'orientations et de recommandations par les citoyens et autres acteurs locaux et la mise en place des observatoires locaux de la gouvernance participative comme mécanismes pour faciliter la prise en compte des avis citoyens dans la décision publique et le suivi de l'effectivité des mesures prises.*

En définitive, l'expérimentation des journées de dialogue et d'interpellation citoyenne dans les CT cibles du projet BPS a donné l'occasion aux élus locaux de rendre compte de leur gestion publique locale et de se mettre à l'écoute des populations. Ce exercice a surtout permis :

- *l'amélioration du niveau de participation et de redevabilité entre les élus locaux et les populations pour davantage de transparence dans la gestion publique locale ;*
- *la présentation par les élus de leurs projets de développement et l'expression de leur plaidoyer aux citoyens pour une participation plus soutenue aux processus de développement de leurs collectivités territoriales notamment pour ce qui concerne la mobilisation des ressources financières locales;*
- *la formulation par les citoyens de critiques constructives à l'endroit des élus et la proposition de solutions pour faire face aux maux et aux défis du développement de leurs collectivités territoriales;*
- *l'instauration d'un climat de confiance entre les citoyens et les élus par la mise en place des observatoires locaux de la gouvernance participative pour assurer le suivi budgétaire et l'effectivité des engagements prises lors des journées de dialogue et d'interpellation citoyenne.*

.A la suite de cette première phase d'expérimentation et face aux recommandations issues des séances d'échanges et de discussions fructueuses entre les élus et les citoyens, les perspectives d'intervention du projet vont s'orienter vers :

- ✓ *la mise en place et l'animation des Observatoires locaux et l'observatoire national de la Démocratie Participative devant assurer la veille sur le suivi budgétaire et les engagements,*
- ✓ *le renforcement des capacités des membres des Observatoires locaux de Démocratie Participative sur l'analyse budgétaire et le suivi des investissements, pour la mise en place des mécanismes de suivi régulier et de redevabilité dans les CT d'intervention;*
- ✓ *la poursuite de l'opérationnalisation des journées de dialogue et d'interpellation citoyenne dans les autres CT cibles du projet BPS,*
- ✓ *l'évaluation du processus d'exécution, la capitalisation, le partage et la diffusion des enseignements et le plaidoyer pour l'institutionnalisation des bonnes pratiques dans les politiques publiques.*

Les journées d'interpellation citoyenne dans les différentes CT du Sénégal ont été aussi marquées par des temps forts de communication via la presse nationale. Les ateliers ont connu une assez bonne couverture avec la présence des télévisions sénégalaises comme la RTS, la

Tfm et la Sen Tv. Dans certaines communes, comme Darou Mousty et Mont Rolland, les radios communautaires ont diffusé les ateliers en direct dans leur zones de couverture.

**Le Maire de la commune de Rosso
Sénégal lors du point de presse**



Aussi les autres radios publiques et privées comme la RTS, Sud Fm, Zik Fm, Rfm, etc. ont également couvert les rencontres. Du côté de la presse écrite, des articles ont été publiés par l'Agence de presse sénégalaise (Aps), le quotidien national « Le Soleil », Sud Quotidien,. De même, les organes de la presse en ligne comme Dakaractu.com, Senvisions.com, Sudonline.sn, Allafrika.com, Prestigethies.com, etc. ont également permis de par leur couverture d'atteindre un large public.

Quelques témoignages des citoyens et décideurs locaux

" La Journée de dialogue et d'interpellation citoyenne a montré toute son importance et vient à son heure car elle a permis de clarifier toutes les accusations non fondées portées sur le Maire et son administration communale ". Asset Sow Maire de Deali

" Pour accroître la collecte des ressources financières et mobiliser plus de ressources propres et donner plus l'emploi aux citoyens, la commune doit construire un grand Foirail et d'autres équipements marchands pour impulser le développement du marché hebdomadaire de Deali qui a une position centrale dans le commerce de Bétail " Sada Niang citoyen de Deali

" L'approche du BP telle que déroulée par Enda Ecopop et ses partenaires comme le PNDL, ONU FEMMES, OSIWA et les ARD est une innovation majeure qui permet aux CT d'assurer réellement l'élaboration et la mise en oeuvre des budgets de manière participative avec toutes les parties prenantes ". Therno Dieng Maire de Mbediene

« Acquittions-nous de nos devoirs (paiement des impôts) pour qu'en retour nos droits soient respectés » Elimane DIEYE habitant de Ndangalma

" Le Maire et son administration communale ont beaucoup fait mais il reste beaucoup à faire pour le développement de la commune ". citoyen de Mont Rolland

" La Journée de dialogue et d'interpellation citoyenne est une initiative extrêmement importante à saluer et à pérenniser. Il faut aujourd'hui que la Mairie avec l'appui de ses partenaires et l'appui des citoyens exploite les niches, notamment la présence des grandes structures comme DANGOTE pour mobiliser les ressources nécessaires pour assurer la formation et l'emploi des jeunes et des femmes " Roger Diéne citoyen de Mont Rolland

" Etre Maire, c'est facile, mais répondre aux attentes des populations c'est vraiment ce qui est difficile et essentiel. ". Ngaido, citoyen de Mont Rolland

VOLET IV : APPUYER LE FONCTIONNEMENT DES OBSERVATOIRES LOCAUX DE DEMOCRATIE PARTICIPATIVE (OLDP) POUR LA VEILLE SUR LA QUALITE DES PROCESSUS, SUIVI ET EVALUATION DES PROCESSUS

❖ LA MISE EN PLACE DU RESEAU SENEGALAIS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES POUR LE BUDGET PARTICIPATIF

Au Sénégal, au cours de la dernière décennie, plus d'une centaine de collectivités territoriales ont adopté le Budget Participatif comme outil de planification, budgétisation et gestion des affaires locales afin de promouvoir davantage la décentralisation et la gouvernance locale. Le BP apparaît ainsi comme un instrument décisif de la gouvernance participative, un moteur qui impulse la participation citoyenne à la gestion des affaires publiques.

Ainsi, pour accompagner l'engagement de l'Etat du Sénégal dans sa politique de promotion de la décentralisation et de la démocratie participative, la mise en place du Réseau Sénégalais des Collectivités Territoriales du Budget Participatif (RCT-BP) permet de s'insérer dans la dynamique de mise en œuvre des réformes de l'Acte 3 de la décentralisation et l'amélioration de la gouvernance participative locale.

Conscient de cet enjeu majeur, les partenaires du Projet BPS ont accompagné, le processus de mise en place du RCT-BP, notamment les actions menées pour la conception du draft du statut et règlement intérieur du bureau, les rencontres de partage et de validation dudit draf, la tenue de l'Assemblée général et l'élection du Bureau du réseau.



La première étape de ce processus a démarré en Décembre 2016 avec la réunion de partage entre les élus pour la mise en place Comité de Pilotage du RCTBP.



Atelier de travail sur conception du draft du statut et règlement intérieur du bureau du RCT-BP au PNDL en janvier 2017

Après cette étape, 02 rencontres ont été organisées au siège du PNDL entre le Comité de Pilotage du RCT-BP et l'équipe d'appui du projet BPS. Au cours de la première rencontre, le draft du statut du Réseau a été partagé par l'équipe d'appui du projet BPS et mandat a été donnée à M. Pape Gora Thiam personne ressource choisie par les élus pour accompagner la

finalisation du draft proposé. Lors de la seconde rencontre, il a été question d'élaborer le règlement intérieur du réseau et de préciser son statut. (Voir document Annexe)

Lors des différentes échanges, des propositions d'amélioration ont été formulées notamment sur la forme et le contenu du document pour ce qui concerne le contexte de création, la forme juridique et la dénomination, le siège, son administration, son fonctionnement, ses ressources financières ainsi que ses dispositions diverses ont tous été détaillés lors de cette première réunion de travail. etc.

Assemblée général du RCT-BP à Saly Portudal les 06 et 07 Avril 2017



A la suite des échanges sur la conception du Draft du statut et règlement intérieur, l'Assemblée générale constitutive et l'élection du Bureau du Réseau s'est tenu à Saly Portudal les 06 et 07 avril 2017.

Cet atelier a regroupé une centaine de participants dont 75 élus des CT du BP, les ARD et services techniques déconcentrés, les partenaires du projet budget participatif, la presse, etc.. Cette activité était articulée avec les échanges sur le processus d'émulation des meilleures pratiques des collectivités territoriales du budget participatif et la mise en place des Observatoires de la démocratie participative. Les échanges, au cours de l'Assemblée Générale, ont permis de partager et de valider les statut et règlement intérieur du réseau. Cette rencontre a également permis de procéder à l'élection du Bureau du Réseau.

Ainsi, à l'issue du vote des élus, le Président du Conseil Départemental de Kaolack, M. Baba Ndiaye a été promu Président de l'instance. Dans le nouveau bureau, toutes les autres régions du Sénégal ont été représentées.

Composition bureau du RCT-BP

Prénom/Nom	Poste occupé	Fonction/C.T
1. Baba Ndiaye	Président	Président CD de Kaolack
2. Aminata Kanté	Vice-présidente	Maire de Sam Nout
3. Mamadou Gano	Vice-président	Maire de Médina Chérif
4. Victor Diatta	Vice-président	Maire de Kafountine
5. Kamissa Camara	Vice-président	Maire de Salémata
6. Madiop Biteye	Secrétaire Général	Maire de Darou Mouty
7.	Adjoint S.G	
8. Omar Sène	Trésorier Général	PCD Fatick
9. Momath Sow	Adjoint T.G	PCD Niour
10. Amadou D. Diallo	Chargé Communication	PCD Matam
11.	Adjoint chargé com	Maire de Diama
12. Omar S. Cissé	Chargé du partenariat	Maire de Ndiamacouta
13. Momar Ndiaye	Adjoint chargé com	Maire de Dahra Djolof
14. Fousseynou Ndiaye	Chargé du partenariat	Maire de Moudéry
15.	Chargé de l'organisation	
16. Issakha Diop	Adjoint chargé de l'organisation	Maire de Pikine Est

Proposition de feuille de route 2017 du RCT-BP

- **Axe 1** : Organiser des séances d'information et de sensibilisation sur le processus et la démarche du Budget Participatif et la mission, les objectifs et les actions du Réseau des collectivités territoriales Sénégalaises du BP,
- **Axe 2** : Définir les besoins et organiser des sessions de formation pour les membres du réseau,
- **Axe 3** : Assurer la communication, la promotion, le positionnement et l'ancrage institutionnel du réseau au plan national et international.

Photo de famille des membre du RCT-BP à l'Assemblée général de Saly Portudal les 06 et 07 Avril 2017



❖ L'INSTALLATION DES OBSERVATOIRES DE DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

Le projet BPS dans ses objectifs ambitionne d'accompagner les collectivités territoriales pour instaurer un modèle de planification et de budgétisation centré sur la transparence, une participation et un engagement citoyen à toutes les étapes du processus de gestion des affaires publiques locales. Pour ce faire, des activités ont été menées allant dans le sens du renforcement des capacités des décideurs et acteurs locaux afin de répondre efficacement aux exigences de développement durable des collectivités territoriales et d'asseoir une dynamique intégrée dans toutes les dimensions du développement territorial. C'est dans ce contexte qu'intervient la mise en place de l'Observatoire national et des Observatoires locaux de la démocratie participative afin de contribuer à évaluer la qualité de démocratie participative, de suivre et de consolider son évolution.

Le premier temps fort de partage et de cadrage pour la mise en place des Observatoires est la 2^e session de l'Université de la décentralisation Kaolack soutenu par le Projet BPS. Cet atelier s'est tenu à Kaolack du 03 au 05 novembre 2016 sur le thème global du financement du développement local, avec un séminaire portant sur l'outil du Budget Participatif et des mécanismes comme l'installation des observatoires (local, Départemental et national) fonctionnant comme des alliances citoyennes pour assurer la durabilité et la pérennisation des acquis de la démocratie participative et le suivi des engagements.



Ces échanges ce sont également poursuivis lors de la 3^{ème} session de l'Université de la décentralisation à Saint Louis du 22 au 24 mars 2017.

Par ailleurs, saisissant l'opportunité de présence massive des Maires et Présidents de Conseils Départementaux, des responsables des ARD et services techniques déconcentrés et la presse lors de l'Assemblée général constitutive et l'élection du Bureau du Réseau qui s'est tenu à Saly Portudal les 06 et 07 avril 2017, les partenaires du projet budget participatif ont également porté le débat sur l'importance, les raisons et les modalités de mise en place des Observatoires. En effet, le Coordonnateur Exécutif de Enda Ecopop, M. Bachir KANOUTE est largement revenu sur l'importance l'Observatoire national et des Observatoires locaux de la démocratie participative comme espaces de concertation et de consultation, de dialogue et d'échange que sont. Ces derniers ont pour objectif de promouvoir et de favoriser l'expression, la participation et l'engagement des citoyens à la vie des collectivités territoriales.



M. Bachir KANOUTE, Coordonnateur Exécutif de Enda ECOPOP, au cour du point de presse de l'atelier du 06 et 07 avril 2017 partageant le contenu et les orientations sur la mise en place des Observatoires locaux de la démocratie participative

La mise en place de l'observatoire permettra de bâtir ou consolider les dispositifs ou cadres de participation et/ou de concertation et de formuler des recommandation et avis visant à améliorer le fonctionnement de la démocratie participative. Il s'agira ainsi, selon M. KANOUTE, de donner la parole aux citoyens, de les écouter, de les associer aux décisions de la cité, de créer un espace d'animation du développement et de valorisation des actions collectives, de favoriser un débat permanent et le rapprochement entre Etat central, élus et citoyens, d'ouvrir les portes du dialogue et de recueillir les recommandations formulées par les acteurs.

Par ailleurs, durant cette deuxième phase du Projet BPS, l'expérimentation des journées de dialogue et d'interpellation citoyenne dans les CT cibles du projet BPS a également permis de mettre en place les observatoires locaux de la gouvernance participative dans les CT d'expérimentation afin d'assurer l'effectivité des engagements prises lors des journées et le suivi budgétaire.

En définitive, les observatoires locaux vont contribuer à l'identification et la valorisation des actions et expériences innovantes qui se développent dans les collectivités territoriales et contribuer également à faire remonter des informations locales et à alimenter ainsi l'observatoire national. Ces Observatoires de la démocratie participative mis en place regrouperont les représentants des élus, agents territoriaux, représentants des services déconcentrés, représentants des conseils de quartiers, des associations de jeunes, associations de femme, des personnalités qualifiées choisies en fonction de leurs compétences et de leurs expériences dans le domaine de la démocratie.

❖ L'ÉLABORATION DU RAPPORT NATIONAL D'ÉVALUATION INDÉPENDANTE SUR LA GOUVERNANCE PARTICIPATIVE

Le projet BPS cherche dans sa mise en oeuvre à améliorer et à renforcer l'implication des citoyens dans la gestion des affaires locales et à implémenter la notion de droits et devoirs des citoyens à la cité. Dans cet objectif, une charte de la participation citoyenne et du droit à la cité a été élaborée pour poser, clarifier et sceller les obligations des autorités locales dans le cadre de l'exercice de leurs prérogatives, tout en livrant la quintessence des droits attachés à

la citoyenneté locale. Ce processus est également complété par l'élaboration d'un rapport national d'évaluation indépendante sur la gouvernance participative au Sénégal.

En effet, les réformes apportées dans la gestion des affaires locales au Sénégal visent plus que jamais la mise en place progressive d'une gouvernance participative et responsable afin de relever les défis de développement économique, social, environnemental, culturel et scientifique. Toutefois, la matérialisation de la gouvernance participative au sein des collectivités territoriales sénégalaises nécessite une volonté politique réelle des décideurs et une bonne implication et engagement des acteurs locaux ; d'où l'enjeu et l'intérêt de mesurer et d'analyser l'état de la démocratie locale et de la participation citoyenne au Sénégal.

Dans la perspective de l'élaboration du rapport national d'évaluation indépendante sur la gouvernance participative, les partenaires du projet ont recruté une personne ressource pour la préparation et l'élaboration dudit rapport national. Il s'agit de Mme Awa Gueye Thioune, experte en décentralisation et développement local. Dans le processus d'élaboration du rapport, Mme Thioune a pris en compte les contours des dynamiques enclenchées à diverses échelles, avec pour points communs d'une part une plus grande responsabilisation des collectivités territoriales, et d'autre part un intérêt proportionnellement croissant pour l'implication et l'engagement des populations dans la gestion des affaires publiques locales.

Ainsi, les principales étapes adoptées pour l'élaboration du rapport sont :

- La définition de la démarche méthodologique d'élaboration du rapport et la présentation d'une note aux partenaires du projet afin de recueillir les feedbacks,
- L'analyse documentaire sur la gouvernance participative au Sénégal,
- Le recueil des points de vue et orientations des acteurs clés du secteur sur l'état actuel et les perspectives de la gouvernance participative au Sénégal,
- L'élaboration, le partage et la validation du Draft du rapport national d'évaluation indépendante sur la gouvernance participative avec les acteurs,
- La finalisation du draft rapport.

L'évaluation de la gouvernance participative nécessite l'analyse de paramètres et d'indicateurs qui passent en revue les principales obligations relevant des collectivités territoriales et acteurs locaux afin de disposer des données essentielles et un tableau de bord pertinent pour mieux apprécier la situation de la démocratie et de la participation citoyenne.



A la suite de l'élaboration du Draft du rapport national d'évaluation indépendante sur la gouvernance participative, un atelier de partage et adoption du document avec les acteurs clés du développement territorial (élus, responsables des services technique de l'Etat, partenaires aux développement et acteurs de la société civile, les journalistes) s'est tenue à la salle Penc-mi de OSIWA, le mardi 09 aout 2017.

Allocations d'ouverture de l'atelier: de la droite à la gauche, le Président du Réseau des CT du BP, le Secrétaire Exécutif du PNDL, le Conseiller Technique du MGLDAT, le Président de l'UAEL, le Coordinateur Exécutif de Enda Ecopop.



Le second temps fort de cette rencontre était la présentation des principaux résultats du draft du rapport national d'évaluation indépendante sur la gouvernance participative par Mme Thioune. Elle a d'abord rappelle le contexte, les objectifs, la méthodologie et la structure de l'étude.



Elle est ensuite revenu les initiatives pratiques de gouvernance participative au Sénégal, de même que les forces et limites, perspectives et défis par rapport au contexte sénégalais.

Le rapport national d'évaluation indépendante sur la gouvernance participative est structuré autour de 04 parties :

- L'introduction générale pose le sujet en donnant des informations de base sur le contexte et la justification de l'étude, les objectifs et résultats attendus et la démarche méthodologique y afférente,

- La première partie traite des considérations générales sur l'état des lieux afin de mieux comprendre le contexte global de la gouvernance participative et de la démocratie locale dans lequel se déroule l'étude,
- La deuxième partie est consacrée à la perception des acteurs et va aussi recommander des voies et moyens de renforcer la démocratie locale et la participation citoyenne
- Une conclusion générale qui dégage de pistes nouvelles d'action allant dans le sens de l'approfondissement de la gouvernance participative et de la démocratie locale.

Ainsi, les principaux éléments contenus dans le du rapport national d'évaluation indépendante sur la gouvernance participative sont :

➤ **SYNTHESE DES INITIATIVES PRATIQUES DE GOUVERNANCE PARTICIPATIVE AU SENEGAL**

Des initiatives diverses pour encourager la participation ont été notées au Sénégal *avec le soutien de projets, programmes et d'ONG. Il s'agit :*

- *du Budget Participatif Sénégal,*
- *Les débats d'orientation budgétaire,*
- *La certification citoyenne,*
- *Le baromètre de bonne gouvernance,*
- *La mesure de performance publique.*

Mais le grand défi de tous ces processus et outils reste la capitalisation et l'appropriation par l'Etat et la diffusion de ces bonnes pratiques.

➤ **LES FORCES ET LIMITES RESSORTIES PAR LE RAPPORT**

Forces

- Des éléments de gouvernance participative locale sont expressément mentionnés dans la nouvelle Charte Fondamentale (cf 2016-10 du 05 avril 2016 portant révision de la Constitution) qui affirme le principe de la Libre administration des Collectivités Territoriales et dans le Code Général des Collectivités Locales qui a érigé en ses articles 6 et 7 la participation comme principe de gestion des affaires locales,
- La mise en place des « cadres de concertation (qui) peuvent, en outre, être consulté sur toute autre matière d'intérêt local » -article 7 du CGCL,
- Précision dans l'identification des projets et leur appropriation,
- Comprendre comment impliquer les populations pour réduire la pauvreté,
- Une plus grande transparence dans la gestion des affaires locales.

Limites

- L'insuffisante progression de la déconcentration,
- La déconcentration est un mode d'organisation administrative consistant à déléguer ou à transférer certains pouvoirs de l'administration centrale vers des services répartis sur l'ensemble du territoire national,
- Les autorités déconcentrées n'ont pas d'autonomie et de personnalité morale,

- Le but de la déconcentration est d'améliorer l'efficacité de l'Etat en décongestionnant l'administration centrale et en accélérant les prises de décisions au niveau local au service des citoyens (région, départements, régions etc.),
- Complément de la décentralisation, la déconcentration devait progresser au même rythme que celle-ci. C'était là l'assurance pour les collectivités locales d'avoir un partenaire local doté d'une capacité de décision réelle,
- Faible portage et appropriation des initiatives de participation citoyennes,
- Inexistence d'un document de planification

➤ PERSPECTIVES ET DÉFIS

- L'existence d'une volonté politique,
- L'application des principes de bonne gouvernance par les pouvoirs publics,
- Il est nécessaire de renforcer le statut de l'élu (formation, garanties): la décentralisation doit être accompagnée de mesures en faveur du renforcement du statut des élus. Les assemblées locales doivent être des foyers de démocratie,
- Un défi lié à la reddition des comptes,
- mettre en place des dispositifs législatifs qui facilitent le contrôle citoyen de l'action publique. La gouvernance consensuelle des ressources demeure une exigence de plus en plus forte des communautés humaines,
- l'amélioration de la qualité du service public local,
- l'évaluation des politiques publiques locales,
- Un défi lié à la lutte contre la corruption.

A la suite des échanges et proposition d'amélioration du Draft du rapport par les participants, M. Falilou Mbacke Cisse, personne ressource retenue pour la lecture et l'analyse critique en vue de présenter une **ébauche de proposition de cadrage du prochain rapport** en question. Les points les plus essentiels à titre de proposition sont les suivants :

I - Cadre conceptuel de l'évaluation la gouvernance participative : quelques éléments de caractérisation

La gouvernance participative induit :

- **L'éthique** : les pouvoirs publics sont exercés par les « Bonnes personnes » dans le sens de l'intérêt général et du Bien commun
- **La légitimité** : les Institutions et les normes sont connues et reconnues les populations sur lesquelles elles s'exercent
- **L'utilité sociale** : les pouvoirs assurent des réponses efficaces et diligentes aux aspirations matérielles et immatérielles des populations
- **L'inclusivité ou agrégation** : les pouvoirs s'exercent avec l'adhésion, et sous le contrôle des populations, au bénéfice de tous, particulièrement des groupes « vulnérables »

II - Les interrelations entre le niveau national et le niveau local au regard de la gouvernance participative

A - Cadre juridique et institutionnel

- Etat des lieux du cadrage juridique et institutionnel de la gouvernance participative (*dispositions constitutionnelles, législatives et réglementaires pertinentes ; Institutions, organes et structures à l'échelle nationale dont les missions sont directement liées à la gouvernance locale, notamment le HCCT, la CNDT*)
- Analyse évaluative du dispositif juridique et institutionnel (*organisation / fonctionnalité ; interaction / cohérence d'ensemble ; initiatives, influences, effets et impact sur la gouvernance participative ; pertinence / adéquation des missions, initiatives et actions avec les défis et enjeux de la gouvernance participative*)

B - Cadre politique, jeu des acteurs et gouvernance participative

- Situation des rapports politiques entre le niveau national et le niveau local (*choix des candidats aux élections locales / autonomie du local dans l'établissement des listes électorales, dans le choix de l'exécutif local*)
- Situation du cumul de mandats / responsabilités au niveau national et local (*disponibilité / présence des élus et des exécutifs locaux ; continuité / diligence des services*)

III – La qualité et les interactions des divers acteurs au niveau local au regard de la gouvernance participative

A – Accès à l'information

- Dispositions légales et réglementaires sur la diffusion, le partage de l'information entre les différentes catégories d'acteurs / l'accès à l'information des citoyens (*mécanismes et outils adaptés, organisation, fonctionnalité, régularité, pertinence, limites*)
- Initiatives / expériences innovantes de diffusion, de partage de l'information entre les différentes catégories d'acteurs / de facilitation de l'accès à l'information des citoyens (*justification, genèse, mécanismes, outils, organisation, fonctionnement, résultats, enseignements*)

B – Capacités des acteurs

- Situation générale des capacités des acteurs locaux en rapport avec la participation (*état des compétences, forces et faiblesses des différentes catégories d'acteurs, opportunités de renforcement de compétences saisies*)
- Analyse évaluative des capacités des acteurs en rapport avec la participation (*état de la gouvernance participative au regard des capacités des acteurs, compétences requises, enjeux et défis du renforcement des capacités, besoins de renforcement des capacités*)

C – Démocratie locale

- Etat des dispositions légales et réglementaires relatives à la gouvernance participative (*cadres de concertation, organisation, fonctionnalité, inclusivité ; débat d'orientation budgétaire ; séances du conseil délibérant*)

- Espaces, mécanismes et outils de reddition des comptes / de contrôle institutionnel, citoyen (compte administratif, compte de gestion, séances conseil délibérant ; initiatives et expériences innovantes, justification, genèse, organisation, fonctionnalité)
- Budget participatif (*couverture, état de mise en œuvre, résultats, enseignements, perspectives*)

D – Délivrance de services publics de base

- Accès aux services publics essentiels - hydraulique, éducation, santé, électrification (taux de couverture nationale, taux de couverture en milieu urbain, taux de couverture en milieu rural, contraintes d'accès financier, géographique, culturel ; inclusivité)
- Niveau de participation des citoyens et des usagers à la gestion des services publics (consultation, co-gestion, gestion déléguée, maîtrise d'ouvrage déléguée)

IV – Principaux enseignements et recommandations

A – Principaux enseignements

- du dispositif légal et réglementaire
- des expériences et initiatives innovantes

B – Enjeux et défis persistants / émergents

- enjeux et défis persistants
- enjeux et défis émergents

C – Perspectives / recommandations

- niveau national
- niveau local

❖ CONCEPTION ET MISE EN PLACE D'UNE APPLICATION INFORMATIQUE POUR LA FIABILISATION ET LA TRANSPARENCE DANS LA FISCALITE LOCALE

La mobilisation des recettes fiscales demeure problématique dans la plupart des collectivités locales africaines pour plusieurs raisons :

- un système de collecte obsolète faisant souvent l'objet de fraude et d'évasion fiscale;
- une absence de contrôle efficace des recettes collectées ;
- un déficit d'information du contribuable et de communication sur l'usage des ressources financières locales collectées ;
- une absence de transparence sur la chaîne fiscale et de communication sur les recettes mobilisées sur le territoire.

La mise en place d'une application informatique pour la fiabilisation et la transparence dans la fiscalité locale s'inscrit dans la perspective d'accompagner l'Etat du Sénégal dans la recherche de solutions durables pour améliorer la gestion financière. Elle a permis d'améliorer la transparence dans la fiscalité locale, le recouvrement efficient des taxes locales, la fiabilisation par la géolocalisation des contribuables, la constitution d'une base de données des contribuables, l'implication des citoyens à travers leurs conseils de quartiers et la sensibilisation des contribuables pour une meilleure citoyenneté fiscale.

A la suite de la conception du système intégré de collecte des taxes communales dénommé "YTAX", (Yelen Taxe qui signifie en langues nationales transparence, sourire et lumière sur les taxes), pour une fiabilisation de l'assiette fiscale, l'amélioration de la collecte des recettes fiscales et la transparence dans la gestion des finances locales, les premières expérimentations ont démarré dans quelques CT pilotes, fruit du partenariat entre le projet BPS et le Programme « Gouvernance pour le Développement Local » (GOLD) financé par l'USAID. Le Programme GOLD vise, en plus de renforcer les capacités techniques, organisationnelles et de gouvernance démocratique de la CT, de l'accompagner à mieux mobiliser les ressources financières locales.

A rappeler que cette collecte des taxes communales se fait d'habitude de façon manuelle à l'aide des quittances remis aux agents collecteurs. YTAX est un dispositif comptable et numérique qui permet de digitaliser de la prise en charge des valeurs inactives.

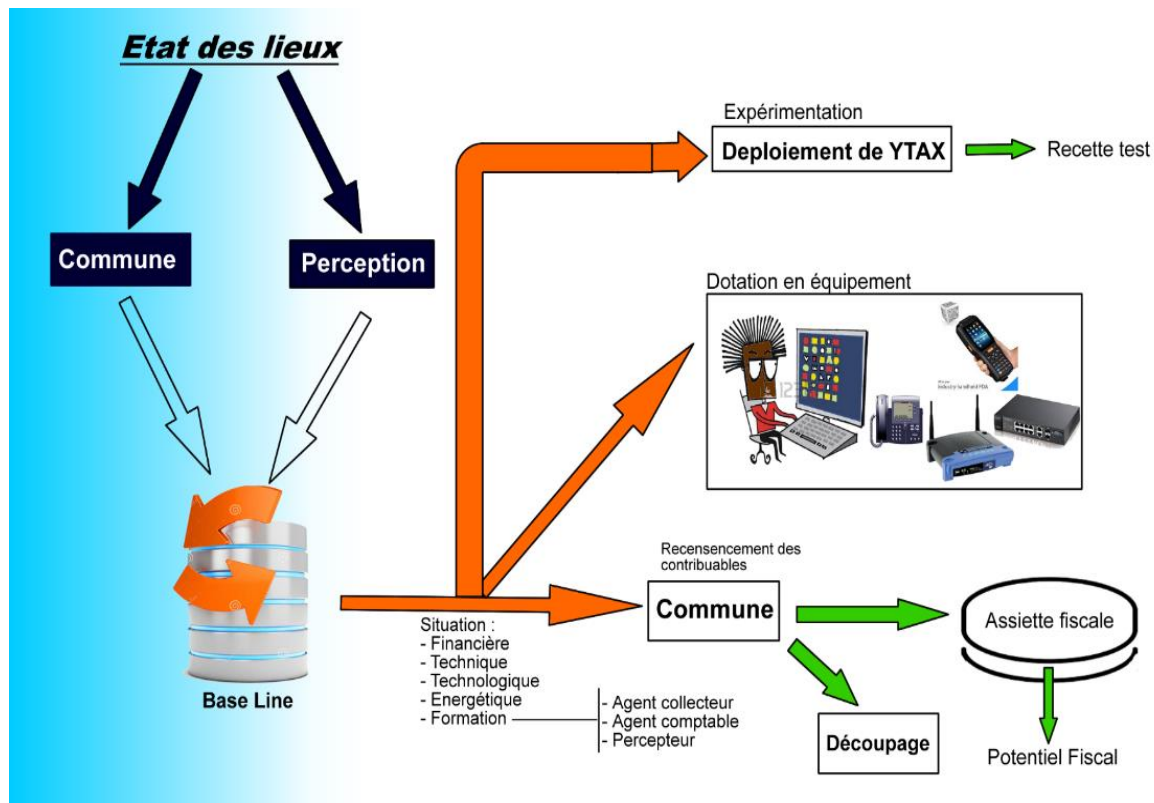
- YTAX est un outil numérique de prise en charge voir de gestion des « valeurs inactives ». L'outil permet de prendre en charge la *comptabilité des valeurs inactives du receveur-payeur de la TPR*;
- La gestion des valeurs inactives est une opération fastidieuse pour les percepteurs et très coûteuse pour les communes;
- Les mécanismes et procédures actuelles permettant de prendre en charge ces « valeurs inactives » s'avèrent complexes. Cette situation cause des retards importants dans le déroulement des opérations de recouvrement des taxes et un manque à gagner non négligeable pour les communes;
- Avec l'outil YTAX et son système, *cette situation complexe décrite est maîtrisée et; elle est prise en charge de manière automatique une fois que les prévisions sont faites par les percepteurs en début d'année fiscale.*
- Par ailleurs, l'outil YTAX est aussi le *portefeuille électronique de l'agent de recouvrement*. En effet, l'utilisation courante des « carnets de tickets » et le mode de collecte actuel s'avèrent très délicats et présentent beaucoup de risques;
- Car l'opération consiste à ce que l'agent coupe une valeur et la remet directement au contribuable avant d'encaisser le montant correspondant. Une telle situation comporte des risques pour l'opération et pour l'agent qui peut voir ainsi sa responsabilité pénale et pécuniaire engagée en cas de perte ou de destruction des tickets et documents dont il détient;

- Avec YTAX, les carnets de tickets sont remplacés par un kit constitué d'un terminal et d'une mini imprimante incorporé;
- L'opération de collecte avec le kit se résume à appuyer sur une valeur à partir du terminal, aussitôt un ticket numérique correspondant à la valeur est généré;

➤ **MODE DE RECOUVREMENT**

- Avec l'outil (kit), deux modes de recouvrements des taxes et droits sont possibles (**ONLINE et OFFLINE**). Toutefois, l'utilisation de l'un ou de l'autre dépend exclusivement du pouvoir discrétionnaire du payeur qui est le seul agent habilité à décider du mode à utiliser;
- En outre, toutes les opérations de recouvrement relèvent de son autorisation et restent sous son contrôle. Ce pouvoir lui est conféré par les textes de lois et des règlements qui encadrent, dans ce domaine, la gestion des valeurs inactives et la responsabilité pénale et pécuniaire du receveur municipal.
- Avec le **mode online ou synchrone**, la gestion et les opérations de recouvrement sont suivies de près par le percepteur. Ce qui lui permet ainsi de :
 - ✚ *savoir le montant encaissé en temps réel;*
 - ✚ *Faire l'état de recollement des valeurs entre les mains de l'agent collecteur à temps réel;*
 - ✚ *localiser géographiquement et avec précision l'agent collecteur et la zone où a lieu l'opération de recouvrement.*
- Le **mode offline ou asynchrone** est utilisé dans les zones difficiles d'accès à internet. Ce mode est sous le contrôle strict du percepteur qui dispose d'un profil sur le terminal pour l'autorisation et l'affectation de la prise en charge des valeurs inactives.
- Par ailleurs, YTAX est un outil de contrôle, car il est incorporé d'un profil contrôleur qui dispose d'un terminal lui permettant de vérifier la valeur ainsi que la validité du ticket mise en circulation;
- YTAX est aussi un outil qui promeut **la transparence**. En effet, l'interface du maire permet de **contrôler la prise en charge des valeurs** sur la base des prévisions établies au niveau de la délibération et des états de recettes (mensuelles, trimestrielles et annuelles) établis par le système et envoyés de manière automatique dans les mails des communes.

➤ PHASAGES DU PROCESSUS YTAX : DU BASELINE AU DEPLOIEMENT



➤ PREMIERES TENTATIVES DE L'EXPERIMENTATION ?

L'expérimentation de YTAX a permis de stabiliser des acquis dans les communes pilotes sénégalaises. Dans la commune de Mbacké (au Centre du Sénégal), le recouvrement des taxes (cas de la taxe d'occupations sur la Voie Publique) est passée d'un montant moyen quotidien de \$87 à \$630 après trois mois d'expérimentation. Dans la commune de Dalifort (banlieue de Dakar), les taxes du parc des ruminants sont passées de \$285/jour à \$1448/jour après un mois d'expérimentation. Grâce à ces premiers résultats concluants.

➤ ELARGISSEMENT DE L'EXPERIMENTATION AVEC USAID/GOLD

Cette expérimentation a démarré dans 04 communes pilotes avec les résultats ci-dessous :

- Réunion de travail technique avec le percepteur-payeur principal,
- Réalisation d'un Baseline (diagnostic) : L'état des lieux est fait dans les 08 communes pilotes (Koumpentoum, Missira, Salemata, Dindifelo, Médina-Chérif, Bagadadji, Bambali et Tanaff) et dans les locaux des Trésoreries Paeries Régionales du Programme USAID-GOLD,

- Analyse des résultats sur le plan techniques, technologique et fiscal,
- Tenue des ateliers régionaux de restitutions et de validation des résultats des diagnostics à Tambacounda, Kédougou, Kolda et Sédhiou),
- Sélection et validation des communes d'expérimentation suivantes : Koumpentoum, Dindéfélo, Bagadadji, Tanaff,
- Appui à l'actualisation de la base des contribuables selon le zonage,
- Témoignages positifs des acteurs : *maires, secrétaires municipaux, percepteurs, agents collecteurs, surveillants des halls et comptable, etc.*,
- Ces différents acteurs rencontrés ont une perception favorable à l'expérimentation de l'outil de collecte numérique YTAX,
- Et ont affirmé leur disponibilité et leur pour relever le défis de la mobilisation des ressources propres et la gouvernance financière,
- Acquisition matériel et équipements Ytax : serveurs, terminaux, rouleaux papiers, supports ordinateurs, écrans plats,
- Déploiement du système Testing du système.

Au total, la dématérialisation de la collecte des taxes locales (valeurs inactives), commence par une situation de référence validée au plan financière, technique, technologique et énergétique au sein des municipalités et des services des receveurs-payeurs régionaux. Une fois que ces baselines ont été réalisés, des ateliers régionaux ont été organisés au cours desquelles les résultats de la SDR et de la fonctionnalité du système numérique de collecte YTAX ont été discutés et validés. Avec la présence de tous les acteurs locaux et territoriaux (élus locaux, autorités administratives, services techniques dont les receveurs municipaux, société civiles...), des questions techniques, de sécurisation et de fonctionnalité du système ont été posés et répondus.

Ces rencontres régionales de restitution et de validation ont permis de constater que les municipalités souffrent de minimum d'équipements de travail (informatique, en énergie, en réseau etc.). Ce qui plombe son efficacité à mieux répondre aux demandes des citoyens. La présentation de l'outil YTAX a permis aux participants de voir les avantages de lutter contre les fraudes et de sécuriser les pratiques de collectes des taxes et d'accroître les ressources propres des CTs pour financer le développement et investir dans les secteurs névralgiques de la santé, de l'éducation, d'adduction d'eau, de l'hygiène et de la nutrition pour au bénéfice des citoyens demandeurs de services. Les services régionaux du Trésor public ont fait des recommandations supplémentaires que le système peut intégrer pour faciliter leurs travail para rapport aux difficultés de gestion des valeurs inactives des communes. Ces restitutions et validation de la SDR sur le système YTAX ont eu lieu dans les quatre (04) régions des communes pilotes de GOLD du 16 octobre au 14 novembre 2017.



Atelier régional de restitution et de validation de la SDR YTAX, Kédougou oct.2017

Présentement, des sessions de démonstrations et de formation de prise en main du système YTAX pour les communes et les receveurs-payeurs municipaux sont en cours de préparation. Cette phase consiste au déploiement du système de collecte qui marque le démarrage effectif de la collecte expérimentale. Les résultats concluants vont être capitalisés et servir à moyens et long termes de solutions pour les pouvoirs politico-publics de modifier les textes et d'adopter l'outil (logiciel) comme instrument de gestion officielle des valeurs inactives dans tout le territoire national.

VOLET V : APPUYER LA DIFFUSION DES ENSEIGNEMENTS ET INSTITUTIONNALISATION DES BONNES PRATIQUES DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES

❖ SITE INTERNET

Dans le cadre de la stratégie de communication du BPS, un site internet a été conçu pour mieux partager les informations.

Le site web www.budgetparticipatifsenegal.com



Présentation ▾ Profil des collectivités locales Le budget participatif? ▾ Actualité Contact Q



Consolider durablement les relations entre élus et citoyens
dans le but de promouvoir des collectivités locales inclusives, prospères, équitables et respectueuse des droits humains

Bénéficiaires

Partenaires

Mise en œuvre du Projet

Support de communication online pour le Projet BPS est disponible l'ensemble des publics cibles.

Dans le site se trouvent les différentes informations relatives au projet BPS .
Et l'actualité concernant le budget participatif sur l'ensemble du territoire.

Sunu Gokh

Le logo sonore du Projet BPS



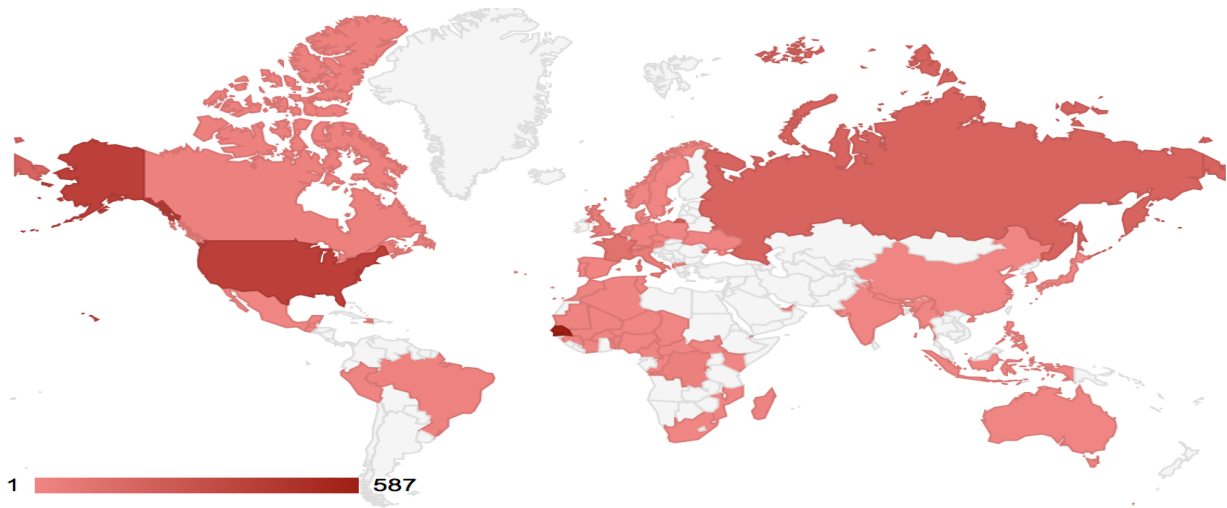
Un cadre fédérateur autour de

- 105 collectivités locale
- 4,6 milliards d'investissement
- 6 thèmes et groupes de travail
- 3 ans d'accompagnement

Derniers articles

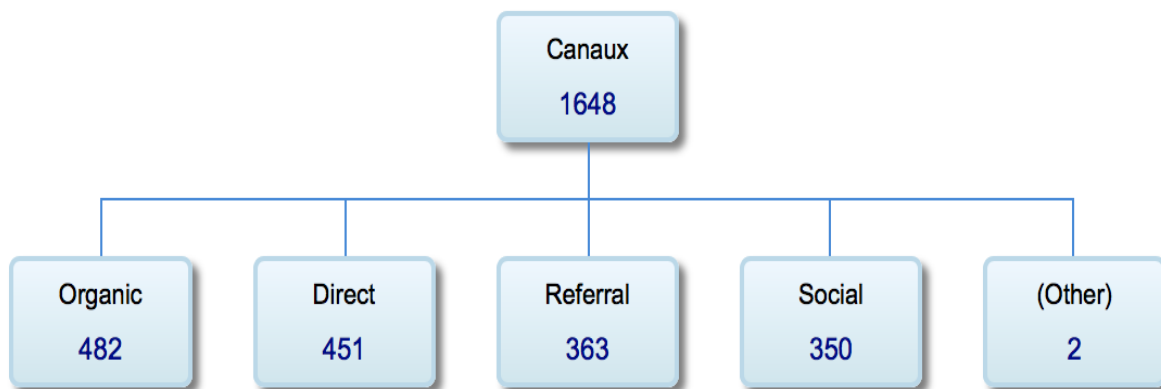


Avec de nombreux articles publiés et partagés sur les réseaux sociaux. Le site constitue une source d'information pour ceux qui veulent suivre l'actualité du budget participatif au Sénégal.



Pays	Sessions
Senegal	587
United States	354
Russia	166
France	98
(not set)	67
Italy	49
United Kingdom	43
Congo - Kinshasa	30
Canada	22
Brazil	20

Les visiteurs viennent de divers horizons, comme vous le voyez que ça soit au Sénégal, aux USA, Russie ou en France, etc.



Pages	Sessions
Accueil - Budget Participatif Sénégal	386
sharebutton.to	127
(not set)	85
Secret.google.com	82
Les principes du budget participatif - Budget Participatif Sénégal	61
Actualité - Budget Participatif Sénégal	41
Le projet GOLD à Médina Chérif pour la bonne gouvernance des projets de la commune à Médina Chérifs - Budget Participatif Sénégal	39
Collectivités locales : Un guide de mesure des performances créé - Budget Participatif Sénégal	35
Recrutement de la première promotion de l'Incubateur Libres Ensemble au service de la jeunesse - Budget Participatif Sénégal	31
atelier de présentation des guides et manuels du projet Budget Participatif Sénégal (BPS) - Budget Participatif Sénégal	30

◀ ▶ 1 2 10 12

Les internautes découvrent le site plusieurs canaux. Que ça soit les réseaux sociaux, la recherche naturelle, les liens des sites qui reprennent nos articles, etc.

❖ **LA POURSUITE DU PROCESSUS DE CONCEPTION D'UN FILM DOCUMENTAIRE**

Dans la perspective de capitalisation des acquis du projet BPS, la réalisation d'un film documentaire d'une durée de 15 à 20 minutes sur le processus de mise en œuvre est essentielle. Les personnages principaux sont :

- Les différents partenaires du projet ;
- Les acteurs locaux (élus, société civile, autorités administratives) des communes bénéficiaires ;
- Les populations locales concernées.

Ces personnages doivent donner leurs avis et impressions sur le déroulement du processus et les principaux résultats obtenus à l'issue de la phase de mise en œuvre qui est d'une durée de trois ans.

Compte tenu du nombre élevé de collectivités locales bénéficiaires, il convient également de souligner que seuls les populations et acteurs locaux qui se sont le plus illustrés par des cas de meilleures pratiques de participation citoyenne, d'inclusion sociale, de transparence et d'efficacité budgétaire et quelques personnes ressources seront choisis comme personnages principaux.

Une voix off et un fond musical issu du logo sonore du projet accompagneront le film.

Il s'agit à travers la description et l'analyse de l'ensemble des activités et réalisations du projet BPS de retracer tous les événements marquants qui se sont déroulés successivement pendant toute la durée de mise en œuvre du processus, allant de l'atelier de lancement jusqu'à l'atelier final de partage des enseignements du projet à partir des données audio et vidéo recueillies. En effet chaque activité réalisée fait déjà l'objet de :

- Enregistrements audio et vidéo ;
- Prise d'images sur les différents partenaires du projet les partenaires, les personnes ressources, les CL bénéficiaires ;
- Recueil de témoignages des participants, des populations et acteurs locaux (élus, société civile, autorités administratives) des communes concernées par le projet.

Un focus aussi sera réalisé sur les collectivités locales et les acteurs qui se seront illustrés dans des bonnes pratiques de participation citoyenne, d'inclusion sociale, de transparence et d'efficacité budgétaire ainsi que toutes les réalisations à caractère socio-économique qui ont été mises en œuvre grâce au projet BPS et les projets stratégiques prioritaires définis de manière participative et inclusive par les populations.

Présentement, ce processus de collecte d'images, a permis la réalisation et la diffusion d'un pré-film à l'occasion de l'atelier de diffusion des supports didactiques et de signature de la Charte de la Participation Citoyenne et du Droit à la Cité (voir film document annexe)

❖ PARTAGE DES ENSEIGNEMENTS DU PROJET BPS A LA LA DIX-SEPTIÈME CONFÉRENCE DE L'OIDP À MONTRÉAL EN JUIN 2017

La dix-septième Conférence de l'Observatoire international de la démocratie participative s'est tenue à Montréal du 16 au 19 juin 2017. Elle a réuni plusieurs centaines de participants provenant de plus de 30 pays et d'horizons divers : les autorités locales, les centres de recherche universitaires et la société civile. On y trouvait donc à la fois des praticiens de la démocratie participative, tant au niveau des structures municipales que du monde associatif et des institutions qui se penchent sur ces pratiques. Cela a fait de la Conférence un lieu d'échanges particulièrement riches. C'est autour de la question de la « Participation sans exclusion » que les participants ont axé leurs travaux.

La délégation sénégalaise était forte d'une dizaine de personnes, composée d'élus membres du réseau des CT du BP, des responsables des services techniques étatiques, des membres des organisations de la société civile et de différents acteurs territoriaux. Au cours de la semaine que le sommet a duré, les membres de la délégation ont participé à plusieurs sessions tenues à l'occasion de cette rencontre riche en débats et recommandations



Les différentes communications des panélistes et les nombreuses interventions du public qui ont suivi, ont favorisé un échange dynamique entre la délégation sénégalaise les participants aux horizons continentaux Europe, Afrique, Amérique, Caraïbes.

Au total, les participants à la Conférence soutiennent les engagements pris par la communauté internationale à travers les divers agendas internationaux dont les Objectifs de Développement Durable et le Nouveau Programme pour les villes et établissements humains, *à promouvoir, l'instauration de mécanismes institutionnels, politiques, juridiques et financiers en vue de mettre en place, de plateformes inclusives qui permettent la participation effective de tous aux mécanismes de prise de décisions, de planification et de suivi, ainsi qu'une participation citoyenne renforcée.*

Les participants à la Conférence reconnaissent que, dans plusieurs régions du monde, la participation et l'engagement citoyen à la vie démocratique n'est pas acquise. Souvent, c'est au niveau local que le dégel se fait et que prennent forme les premiers mécanismes qui vont dans le sens de la démocratie participative. Le niveau local se prête bien à la participation, les citoyens se sentant particulièrement interpellés par les gestes des autorités locales, collés à leur quotidien. C'est ainsi que se sont développés des interventions comme le budget participatif, maintenant largement répandu dans plusieurs pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Europe.



Les participants estiment que les nouveaux outils numériques permettent également d'élargir considérablement le champ de la participation publique. Cependant le recours à ces outils peut aussi être générateur d'exclusion. Il faut donc intensifier les actions pour trouver les moyens de minimiser ou éviter la fracture numérique. De façon plus générale, il faut poser la question des avantages et des limites spécifiques à la

participation virtuelle par rapport à celle en présentiel.

Les travaux de la conférence se concluent sur les constats suivants :

1. Les territoires sont par essence les espaces indiqués pour l'opérationnalisation des agendas de développement et les gouvernements locaux sont des acteurs incontournables dans la résolution des nombreux défis auxquels est confronté notre monde. En effet, en prise directe avec les citoyens, ils ont une connaissance immédiate de l'impact sur les populations des grands enjeux mondiaux, qu'ils soient sociaux, économiques ou environnementaux.
2. Les processus et les pratiques de démocratie participative sont essentiels pour impliquer les populations dans leur développement et pour combattre le négativisme et le cynisme qui ont trop souvent cours dans nos sociétés. La démocratie participative permet la mobilisation du plus grand nombre dans l'émergence de sociétés plus inclusives, justes et équitables.
3. La lutte à l'exclusion doit être réaffirmée et se poursuivre avec diligence afin que nos villes et établissements humains puissent bénéficier de l'apport de larges pans de la population qui sont sous-représentés dans le débat public.
4. Toutes les parties prenantes doivent intensifier leur collaboration tant à l'échelle locale, nationale, qu'internationale, afin de réduire au minimum l'exclusion de secteurs de la population, souvent plus fragiles ou vulnérables, qui ne sont pas suffisamment impliqués dans la définition et mise en œuvre des agenda de développement de leurs milieux de vie.
5. Le recours à de nouvelles technologies doit s'intensifier afin d'élargir le nombre de citoyens et citoyennes qui participent aux différents mécanismes de démocratie participative. Ces outils numériques se développent à grande vitesse et sont très précieux. Cependant, les participants à la conférence attirent l'attention sur le fait que l'accès est inégal et que des groupes de citoyens sont en danger d'être exclus de cette révolution dans la façon dont s'incarne la démocratie participative. La fracture numérique doit être réduite. Tous doivent s'y engager!

❖ **PARTAGE DES ENSEIGNEMENTS DU PROJET BPS A LA NEUVIEME SESSION DU FORUM URBAIN MONDIAL A KUALA LUMPUR EN MALAISIE EN FEVRIER 2018**



Dans le cadre de la neuvième session du Forum urbain mondial qui s'est tenu du 7 au 13 février 2018 à Kuala Lumpur en Malaisie sur le thème : « *Les Villes en 2030, des Villes pour tous : mettre en œuvre le Nouvel Agenda Urbain* », le Comité national Habitat III en partenariat avec l'ONG Enda Ecopop, a organisé un Networking events sur le thème « *Equité et Egalité de genres dans la nouvelle stratégie de développement économique et social du Sénégal : quels moyens effectifs pour mettre en œuvre le nouvel agenda urbain* ».



A cet occasion une communication portant sur le thème : " la budgétisation participative sensible au genre, un outil de démocratie participative pour la mise en œuvre des agendas mondiaux et des politiques nationales dans les collectivités territoriales" a été présentée. A la suite de ces travaux de réflexions et de partage, plusieurs recommandations ont été formulées par les participants à l'égard du Sénégal parmi celles-ci on peut noter :

- la mise à profit des acquis démocratique et l'institutionnalisation des outils de participation et l'engagement citoyen comme le Budget Participatif dans la gouvernance des collectivités territoriales ;
- la promotion des approches de Genre et d'équité pour une meilleure une urbanisation inclusive ;
- l'intégration des approches vulnérabilité,

changement climatique, résilience et sécurité, ainsi que la mixité fonctionnelle, sociale et spatiale dans les processus de planification de gestion et d'aménagement urbains ;

- le développement d'un Programme Participatif de mise en oeuvre du Nouvel Agenda Urbain en promouvant le Partenariat Public-Privé-Communautés;
- le renforcement des capacités des acteurs locaux pour la territorialisation des politiques publiques et la mise en œuvre du nouvel agenda urbain ;
- la capitalisation et la diffusion des bonnes pratiques et innovations en matière d'opérationnalisation du Nouvel Agenda Urbain.

❖ **BENCHMARKING ET APPUI AU MALI**

S'inspirant de l'expérience du Projet du Budget participatif Sénégal, l'Ong OXFAM en collaboration avec la Coopération Suisse au Mali ont sollicité l'appui de Enda ECOPOP pour accompagner le Ministère de la Décentralisation et de la Fiscalité Locale. Cette initiative s'inscrit dans la perspective de recherche de solution innovante de sortie de crise.

L'objectif global de la mission est de renforcer le cadre de la participation citoyenne à la gestion des affaires locales au Mali. De manière spécifique, il s'agira de :

- renforcer les capacités d'intervention des acteurs à la mise en œuvre d'approches de participation citoyenne à la gestion des affaires locales et la redevabilité,
- promouvoir et accompagner le fonctionnement d'un cadre d'intervention et de participation citoyenne dans la gestion des affaires locales des collectivités territoriales partenaires du programme d'appui de la coopération suisse au Mali,
- définir une stratégie de mise à l'échelle de l'approche de participation citoyenne à l'échelle du Mali.

ANNEXES :

Annexe 1 : Plan de suivi évaluation et de reporting.

Annexe 2 : Rapport national d'évaluation indépendante sur la gouvernance participative.

Annexe 3 : Charte de la participation citoyenne et du droit à la Cité

Annexe 4 : Temps forts des journées de dialogue et d'interpellation citoyenne autour de la gestion publique locale

Annexe 5 : Statut et règlement intérieur du Réseau Sénégalais des Collectivités Territoriales du Budget Participatif

Annexe 6 : Articles de presse sur les activités conduites

Annexe 7 : TDR sur les activités conduites

Annexe 8 : Feuilles de présences sur les activités

Annexe 9 : Photo album sur la tenue des activités de la deuxième phase